

Quel crédit accorder aux prévisions faisant du pays un producteur d'énergie de premier plan ?

*Question cruciale cependant*

Où va l'Algérie ?



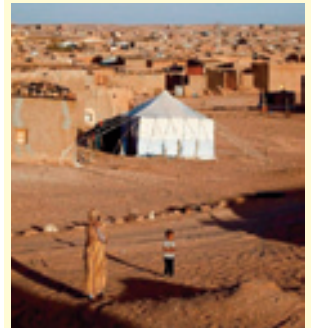
Page 3

Le Groupe socialiste-opposition itihadie interpellé le gouvernement



Page 2

6000 séquestrés sur le point de fuir les camps de la misère à Tindouf



Page 4

Jonas Kokou Komlan  
*L'Afrique doit s'unir derrière le Maroc autour de la candidature tripartite pour l'organisation du Mondial FIFA 2030*



Page 23

# Le Groupe socialiste-opposition ittihadie interpelle le gouvernement

**El Amine Tahiri El Bakkali met en garde contre la détérioration des conditions de vie des Marocains**

**Abdelkader Taher appelle l'Exécutif à prendre les mesures de soutien au produit national**

**Aïcha El Gourgi soutient qu'il existe toujours une discrimination fondée sur le sexe dans l'accès aux droits et aux programmes sociaux**

**Mohamed Mellal s'interroge sur la stratégie gouvernementale pour investir l'exploit historique de l'équipe nationale en vue de promouvoir le tourisme, la culture et le sport**

# Actualité



**L**e député ittihadie El Amine Tahiri El Bakkali a adressé une question orale à la ministre de l'Economie et des Finances sur la détérioration des conditions de vie des Marocains.

Au nom du Groupe socialiste-opposition ittihadie, El Amine Tahiri El Bakkali a précisé que les différents rapports officiels marocains montrent que les conditions de vie des Marocains se dégradent jour après jour. Cela est dû notamment à la crise sanitaire du Covid-19 et à la flambée des prix, notamment des produits alimentaires et des carburants.

Et le député socialiste d'ajouter que la situation de la pauvreté et de la précarité au Maroc est revenue aux niveaux de 2014, ce qui a entraîné une diminution des dépenses alimentaires des ménages pauvres et moyennes, une baisse de leur niveau de vie et, partant, une augmentation des disparités sociales et une hausse du taux de pauvreté au niveau national, notamment dans le monde rural et montagnard.

Pour cette raison, le député socialiste a interpellé la ministre sur les mesures concrètes de protection des personnes vulnérables et des classes moyennes contre les répercussions de la hausse des prix, notamment des produits alimentaires.

Le député Abdelkader Taher a, pour sa part, adressé une question orale au ministre de l'Industrie et du Commerce sur les mesures de soutien au produit national.

Dans cette question, Abdelkader Taher a précisé que le gouvernement s'est engagé à plusieurs reprises à développer et établir une gouvernance économique nationale efficace, basée sur la transparence, la bonne gouvernance, l'efficacité, l'amélioration du climat des affaires, la lutte contre la spéculation et le monopole, et tout ce qui nuit à l'économie nationale, en adoptant un ensemble de mesures à même de promouvoir le produit national.

Le député socialiste a ajouté que cela nécessite l'intervention du gouvernement, en mettant en œuvre des mesures incitatives, dans le but d'augmenter le nombre de producteurs et d'exportateurs de produits nationaux, couvrir l'ensemble du territoire national dans le cadre de l'application du principe de la justice spatiale, renforcer la compétitivité des produits nationaux et l'amélioration de

sa qualité, œuvrer à sa protection, et mettre en place des mesures douanières et fiscales efficaces.

De son côté, Aïcha El Gourgi, membre du Groupe socialiste, a adressé une question orale au ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences sur le respect du principe de l'égalité des sexes dans le programme Awrach.

Le parlementaire de l'USFP a précisé que malgré tous les efforts déployés par notre pays au niveau de la consécration du principe d'égalité entre les femmes et les hommes, la réalité est qu'il existe toujours une discrimination fondée sur le genre

dans l'accès aux droits et aux programmes sociaux.

En ce sens, Aïcha El Gourgi a interpellé le ministre sur le nombre des jeunes Marocaines qui bénéficient du programme Awrach par rapport aux hommes.

Pour sa part, le député Mohamed Mellal a posé une question orale au ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire sur la stratégie du gouvernement pour investir l'exploit historique de l'équipe nationale lors de la Coupe du monde Qatar 2022, et ce en vue de promouvoir le tourisme, la culture et le sport dans notre pays.

**Mourad Tabet**

امانديس  
**Amendis**

## Avis d'appels d'offres ouverts

AMENDIS filiale de Veolia Environnement Maroc et Délégataire de la Gestion des services d'Assainissement liquide et de distribution de l'Eau Potable et d'Electricité à la région de Tanger-Tétouan, procède au lancement du concours suivant :

- AO N° 20/23 TA :** Renforcement et renouvellement des stations de pompage d'Eau potable (Lot 1) et d'assainissement (Lot 2) – Ville de Tanger
- AO N° 28/23 TA :** Réalisation de la station de pompage ZIG vers réservoir Gzenaya 140 (Lot 1) et renforcement du Suppresseur ZIG (Lot 2) - Ville de Tanger
- AO N° 31/23 TA :** Réalisation d'un kit de pompage assainissement au quartier El M'nar commune Bahraouiyne - Ville de Tanger

Les Sociétés peuvent télécharger les dossiers d'Appels d'offres directement du site d'Amendis (T) : [www.amendis.ma](http://www.amendis.ma)  
«Appels d'Offres» ou les retirer gratuitement sous format numérique du siège d'Amendis, à l'adresse suivante :  
Direction des Achats et Marchés – Service Appels d'offres :  
Bureaux DAM -1er étage -Agence Al Majid Quartier Al Majid Rue Jeddah Majlar  
Tel. : 0539 32 80 28

(T)En cas de téléchargement, il doit se faire impérativement du site d'Amendis en mentionnant le nom et l'adresse mail valide de la société. Les Conditions de participation et d'exécution sont définies comme suit :

N° AO	Estimation En DH HT	Coût maximum Proposé En DH	Décl. du Valeur des lots	Décl. limites de dépôt des offres	Notes	Statut d'ouverture
20/23 TA	Lot 1 = 3 985 000 Lot 2 = 2 915 000	80 000 55 000	Mercredi 17/05/2023 A 10H Lieu de départ : DOP, Amendis Tanger	Mardi 13/06/2023 Avant 18 H Ou Mercredi 14/06/2023 A 10H	3 mois	Publique
28/23 TA	Lot 1 = 2 362 000 Lot 2 = 1 294 000	43 000 20 000	Mercredi 17/05/2023 A 10H Lieu de départ : DOP, Amendis Tanger	Mardi 13/06/2023 Avant 18 H Ou Mercredi 14/06/2023 A 10H	2 mois	Publique
31/23 TA	800 000	16 000	Mardi 30/05/2023 A 10H Lieu de départ : DOP, Amendis Tanger		4 mois	Publique

1. Les offres peuvent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, contre récépissé, ou envoyées par voie postale avec accusé de réception ou remises au président de la commission des appels d'offres avant l'ouverture des plis.
2. Les dossiers doivent être présentés conformément aux règlements particuliers des appels d'offres (R.P.A.O)
3. L'ouverture des plis en séance publique est prévue le mercredi 14/06/ 2023 à 10 h à la salle de réunion du siège d'Amendis à l'adresse précitée.
4. Toute offre déposée après le délai de remise spécifié sera automatiquement écartée.

*Quel crédit accorder aux prévisions faisant du pays un producteur d'énergie de premier plan ?*

# Question cruciale cependant *Où va l'Algérie ?*



L'Algérie sera-t-elle un producteur d'énergie de premier plan en Afrique dans les années qui viennent ? « Oui », à en croire les rédacteurs du rapport intitulé « Situation du secteur énergétique africain 2003 ». Selon ce document, l'Algérie devrait être en tête des flux de gaz et de GNL (gaz naturel liquéfié) africains à court terme, à côté du Nigeria et de l'Égypte. Elle représente également - à côté du Nigeria, de la Libye, et de l'Angola - l'un des principaux moteurs de l'approvisionnement en liquides au cours de la décennie. La production algérienne de pétrole brut et de condensats devrait rester stable à environ 1,2 million de baril par jour sur le premier trimestre de l'année en cours, tandis que celle de l'Angola devrait légèrement baisser de 1,13 million de b/j en 2022 à environ 1,1 million de b/j en 2023.

## Des prévisions et rien n'est moins sûr

Selon la même source, les opérations d'exploration et les découvertes réalisées en Algérie « porteront la production du pays à un niveau très élevé » dans les prochaines années. A ce propos, le rapport en question indique que l'Algérie, l'Égypte mais aussi les pays de l'Afrique de l'Ouest vont représenter 85% et plus de la pro-

duction gazière en Afrique durant l'année en cours, estimée à environ 268 milliards de mètres cubes. « Le pays représente une proportion de 60% de la totalité des exportations africaines en gaz », indique la même source.

Que peut-on dire de ces prévisions ? « Il s'agit bien d'estimations qui peuvent se réaliser ou l'inverse. Autrement dit, il s'agit d'hypothèses et de probabilités en suspension qu'il faut prendre avec certaines réserves puisque les chiffres en question n'émanent pas de sources impartiales », nous a répondu Abdellah Rami, chercheur au Centre marocain des sciences sociales, Université Hassan II (Casablanca). Et d'expliquer : « Souvent, des informations sont divulguées dans l'objectif d'orienter l'opinion publique nationale vers un sens comme vers un autre. En effet, toute lecture de ces prévisions doit être intégrée dans le contexte actuel marqué par le conflit de puissance entre le Maroc et l'Algérie. Et certaines informations sont orientées à des fins purement propagandistes. Ces prévisions peuvent aussi être une sorte de matraquage médiatique envers les investisseurs et les bailleurs de fonds. D'autant que les prévisions ne restent pas stables et peuvent changer de temps à autre ».

Une évaluation que partagent

les journalistes du site algérien ObservAlgérie.com qui rapportent qu'actuellement « les prix du pétrole et du gaz connaissent un recul important » et que cette situation impose au gouvernement algérien de revoir sa politique budgétaire même si, pour l'instant, la référence du prix du pétrole pour la loi de Finances 2023 est de 60 \$. Selon eux, « le recul des prix imposera au gouvernement d'appliquer une nouvelle fois une politique d'austérité qui touchera les dépenses publiques. Il faut s'attendre à une loi de Finances 2024 moins volontariste. Cette austérité touchera également les investissements qui devraient être mieux contrôlés en donnant la priorité à certains projets aux dépens d'autres ».

Pour ces journalistes, « ce qui est sûr, c'est que le gouvernement sera sous pression pour garantir les équilibres budgétaires. Le budget de l'État sera impacté et le pouvoir d'achat des Algériens également. Encore une fois, le gouvernement est devant une réalité : sans une économie diversifiée, l'Algérie est otage des marchés pétroliers ».

## Où va l'Algérie ?

Les recettes en devises générées par le rebond des prix de l'énergie après la pandémie et la guerre en mer Noire ne vont-elles

pas contribuer à rétablir les équilibres de forces dans la région, notamment entre Rabat et Alger ? « Certes, le pétrole et le gaz demeurent les moteurs de l'économie algérienne. Il est vrai que le secteur des énergies incarne environ un cinquième du PIB. Mais, cette manne financière reste une arme à double tranchant. En effet, Alger ne dispose pas d'une stratégie claire de développement et les détenteurs du pouvoir dans ce pays n'ont qu'une seule bataille, celle de la légitimité et non celle du développement », nous a expliqué notre interlocuteur. Et de poursuivre : « Aujourd'hui, le président algérien n'a jamais effectué une seule visite à l'intérieur du pays. Tous ses déplacements ont été effectués à l'étranger et les dossiers traités par le président ont été en majorité des affaires internationales ou régionales. Quant au potentiel financier du pays, il est souvent dépensé dans des aides extérieures et dans sa guerre médiatique et diplomatique contre le Maroc. Autrement dit, les recettes générées par l'envolée des prix des carburantes sont dépensées dans des batailles extérieures et sans être exploitées dans un programme ou une stratégie de développement, à même d'affranchir Alger de sa dépendance

à l'égard des carburants. En fait, l'Algérie et la Libye restent les deux pays pétroliers qui ont du mal à mettre en place un plan envisageant l'après-pétrole comme c'était le cas pour plusieurs pays (Arabie Saoudite, Émirats arabes unis et Iran). Nous assistons donc à une vraie dilapidation des ressources de l'État. À noter, cependant, que l'ensemble de ces actions a pour objet d'acquiescer une légitimité auprès de l'opinion publique algérienne ».

Abdellah Rami considère, par ailleurs, que la vraie question qui se pose, est celle de savoir où va le régime algérien. « Nombreux sont les stratèges qui se demandent aujourd'hui qui va remplacer le président algérien Abdelmadjid Tebboune et le chef d'État-Major de l'Armée nationale populaire, Saïd Chengriha qui peuvent quitter le pouvoir à tout moment, du fait d'une maladie ou d'un décès, d'autant que les deux hommes sont très âgés et que le pays ne dispose pas d'alternatives ou plutôt d'un système de circulation du pouvoir », a-t-il analysé. Et de souligner : « Alger est dans une vraie impasse. Le contexte politique et social est profondément plombé et rien n'augure d'un changement important et radical ».

Hassan Bentaleb

# Rassemblement à Casablanca en commémoration du 20<sup>ème</sup> anniversaire des attentats du 16 mai



Un rassemblement a été organisé, mardi devant la stèle commémorative érigée à la Place Mohammed V à Casablanca, à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire des attentats

terroristes qui ont visé la capitale économique le 16 mai 2003.

Organisé par l'Association marocaine des victimes du terrorisme (AMVT), ce rassemblement a été marqué par la

présence des familles et proches des victimes, d'acteurs associatifs et culturels, ainsi que des représentants des trois religions monothéistes.

A cette occasion, Souad

Begdoury El Khammal, présidente de l'AMVT, a souligné, dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de la MAP, l'importance de commémorer annuellement le drame de 2003 afin que cela ne se reproduise plus, notant que le terrorisme a changé la vie des familles et proches des victimes.

En plus d'honorer la mémoire des victimes, la commémoration de ces événements est aussi une occasion de rappeler aux citoyens de rester vigilants, car le terrorisme n'a pas disparu, a-t-elle soutenu, rappelant les valeurs et principes marocains de tolérance et du vivre-ensemble.

Pour sa part, le président de l'Association "Marocains pluriels", Ahmed Ghayet, a rappelé que le mouvement "Touche pas à mon pays" (Ma T9ich Bladi), créé au lendemain des attentats, a pu rassembler plus d'un million de personnes seulement 5 jours après ces actes abjects survenus le 16 mai 2003, précisant que ce drame doit toujours être

commémoré.

"C'est une mémoire qui doit être entretenue", a-t-il ajouté, mettant l'accent sur l'importance du travail de mémoire auprès des jeunes pour lutter contre le terrorisme.

A rappeler que les attentats terroristes qu'a connus Casablanca, le 16 mai 2003, avaient coûté la vie à des dizaines de personnes et blessé plusieurs autres.

L'AMVT a pour vocation de soutenir et d'assister les victimes et leurs familles, de diffuser toutes les informations sur les victimes, d'organiser des hommages aux victimes du terrorisme pour qu'ils ne tombent pas dans l'oubli et de perpétuer leur mémoire.

Elle vise également à sensibiliser l'opinion publique aux dangers du terrorisme, à consacrer la culture de paix, de tolérance et d'ouverture, à consolider les valeurs de citoyenneté et à lutter contre les discours faisant l'apologie du terrorisme et de l'exclusion.

## Les expériences en matière de protection des victimes de traite des êtres humains au centre d'une rencontre à Rabat

Les meilleures pratiques et expériences en matière de protection des victimes de traite des êtres humains et de prévention contre ce crime ont été au centre d'une table ronde, organisée mardi à Rabat.

Cette rencontre de trois jours s'inscrit dans le cadre d'une série de tables rondes organisées par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en partenariat avec les commissions nationales de lutte contre la traite des êtres humains au Maroc, en Égypte et en Tunisie, et ce, en coordination avec le Comité national de coordination pour la lutte et la prévention de l'immigration clandestine et de la traite des êtres humains de l'Égypte et avec le soutien financier de l'Union européenne (UE).

S'exprimant à l'ouverture de cette rencontre, le directeur des affaires pénales et des grâces au ministère de la Justice, Hicham Mellati, a indiqué que cette table ronde intervient quelques semaines après l'adoption par le Royaume du Plan national de lutte et de prévention contre la traite des êtres humains 2023-2030 et du Plan d'action stratégique national de mise en œuvre pour 2023-2026, qui définit une vision unifiée ainsi qu'une feuille de route pour la lutte et la prévention

de la traite des êtres humains, à travers la détermination des priorités stratégiques et des mesures pour leur mise en œuvre selon une approche participative et intégrée.

Cette table ronde a pour but d'échanger les expériences et bonnes pratiques entre les commissions nationales au niveau de l'Afrique du Nord, a-t-il ajouté, plaidant pour la création d'un réseau régional arabe regroupant ces commissions nationales en vue de mettre en place une stratégie d'action unifiée au profit des victimes de la traite des êtres humains, à la lumière des mutations et des défis que connaît la région.

De son côté, la représentante de la délégation de l'UE au Maroc, Isabelle Wahedova, a mis en exergue le soutien apporté par l'UE au Royaume, à travers le financement de différentes actions en vue de renforcer les capacités des autorités pour la prévention et la lutte contre la traite des êtres humains.

"L'UE, en tant que bailleur majeur d'aide au développement, œuvre à soutenir la formation des acteurs étatiques et associatifs dans une meilleure appréhension de la traite et ses déclinaisons sur le terrain, notamment en matière d'identification des victimes", a-t-elle expliqué.

Grâce à un dialogue ouvert et constructif, nous pouvons identifier les meilleures pratiques, les défis et les opportunités dans nos efforts de lutte contre la traite des êtres humains, a soutenu, pour sa part, la cheffe de mission de l'OIM Maroc, Laura Palatini, saluant l'adoption du Plan national de lutte et de prévention contre la traite des êtres humains 2023-2030, "une avancée concrète qui permettra aux acteurs institutionnels, aux organisations de la société civile et aux organisations internationales de s'unir dans une même direction pour lutter contre ce crime".

Cette table ronde, marquée par la présence de nombreux experts, s'intéressera notamment au rôle de la Commission nationale chargée de la coordination des mesures de lutte et de prévention contre la traite des êtres humains et celui de l'Instance nationale de lutte contre la traite des personnes en Tunisie.

Un aperçu des mesures et politiques de protection au niveau national au profit des victimes potentielles de la traite des êtres humains sera également au menu de cette rencontre, outre la présentation des mécanismes d'orientation, des services de protection et d'assistance disponibles pour ces victimes.

## 6000 séquestrés sur le point de fuir les camps de la misère à Tindouf

Les séquestrés des camps de Tindouf, dont bon nombre détiennent la nationalité mauritanienne, ont toujours saisi l'occasion de l'organisation des élections dans ce pays pour s'y rendre. C'est ainsi qu'à l'occasion du 13 mai, jour de scrutin dans ce pays, 6.000 séquestrés, décidés à fuir l'enfer des camps de Tindouf, se sont rendus en Mauritanie, avec la ferme intention de ne plus y revenir.

Dans ce contexte, des médias mauritaniens ont révélé que le Polisario a permis à un certain nombre de séquestrés croupillant dans les camps de la honte à Tindouf, possédant des documents civils mauritaniens et inscrits sur les listes électorales de quitter les camps.

La même source a confirmé que le fait que le Polisario a permis aux Sahraouis mauritaniens de quitter les camps et de franchir les frontières communes entre la localité algérienne de Tindouf et la province mauritanienne de Zouerate, est dû au soutien que l'Algérie attend des candidats mauritaniens à ses thèses.

Mais n'en déplaît à l'Algérie et aux mercenaires du Polisario, un nombre important de ces séquestrés ont saisi cette occasion pour quitter l'enfer des camps et ne plus y retourner en restant en Mauritanie et en s'activant à organiser leur retour tant attendu au Maroc, selon la même source.

A.E.K



## Mouvement national de mutation des enseignants 23.642 bénéficiaires au titre de l'année 2023

Un total de 23.642 enseignants des établissements scolaires publics ont bénéficié du mouvement national de mutation au titre de l'année 2023, a indiqué un communiqué du ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports.

Les résultats du mouvement de mutation ont été rendus publics sur le site web du ministère ([www.men.gov.ma](http://www.men.gov.ma)), a

ajouté le département, précisant que ce mouvement a profité à 10.970 enseignants du cycle primaire, 8.242 du secondaire collégial et à 4.430 du secondaire qualifiant.

La procédure de recours est ouverte à compter de la date de publication de ces résultats. Ainsi, les recours devront être adressés par voie hiérarchique à l'académie régionale d'éducation et de

formation dans laquelle l'intéressé travaille, souligne le communiqué, ajoutant que celle-ci acheminera lesdites demandes en un seul envoi avant le 03 juin 2023 à l'adresse de la Division de développement des ressources humaines et du redéploiement, relevant de la Direction des ressources humaines et de la formation des cadres au sein du ministère pour étude et prise de décision.



### Dix-huitième anniversaire de l'INDH

# Une troisième phase qui capitalise sur l'élément humain



La célébration du 18<sup>ème</sup> anniversaire du lancement par Sa Majesté le Roi Mohammed VI de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) est une occasion renouvelée de faire le bilan des acquis de la troisième phase visant à permettre au capital humain de mettre en avant son potentiel et à soutenir les catégories vulnérables.

Au cours de cette phase, les programmes de l'INDH ont été orientés vers des domaines d'intervention qualitatifs qui visent principalement à combler le déficit en infrastructures et en services sociaux de base dans les espaces territoriaux les moins équipés, l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité, l'amélioration des revenus et l'inclusion économique des jeunes, outre la promotion du développement humain des futures générations.

Cette troisième phase bénéficie d'une enveloppe budgétaire de 18 milliards de dirhams (MMDH) pour une période de cinq ans, qui sera répartie de ma-

nière équilibrée entre les quatre programmes, les trois premiers bénéficiant à parts égales de 4 MMDH, tandis que 6 MMDH seront alloués au programme de promotion du développement humain pour les générations à venir.

Le coup d'envoi de cette troisième phase avait été donné par SM le Roi Mohammed VI à l'occasion du discours royal célébrant le 19<sup>ème</sup> anniversaire de la Fête du Trône.

"La question sociale retient toute Mon attention et M'interpelle vivement à la fois en tant que Roi et en tant qu'homme", dit le Souverain, appelant à lancer "la troisième phase de l'Initiative nationale pour le Développement humain, en consolidant ses acquis et en recentrant ses programmes sur le développement du capital humain, la promotion de la condition des générations montantes, l'appui aux catégories en situation difficile, et en lançant une nouvelle génération d'initiatives génératrices de revenus et d'emploi".

Concernant les détails des 4 programmes, l'axe relatif au rattrapage du déficit en infrastructures de base œuvre à réduire les inégalités constatées sur les plans social et spatial, poursuivre les efforts dans le développement des infrastructures, faciliter l'accès aux services de base au cours de la première et deuxième phases.

Le programme consiste, dans ce cadre, à équiper 24 000 douars à travers le pays en services de base, notamment en routes, en pistes rurales, en ponts, en approvisionnement en eau potable, en électrification rurale, en plus de l'éducation et de la santé.

Le volet relatif à l'accompagnement de catégories vulnérables met, quant à lui, l'accent sur la protection de l'enfance et de la jeunesse, l'appui à l'insertion socio-économique et l'accompagnement des personnes âgées, malades et celles aux besoins spécifiques. Ainsi, l'INDH accompagne les bénéficiaires de ces programmes dans des centres spécialisés œuvrant à l'amélioration de la qualité des services

rendus en leur sein pendant la troisième phase.

De ce point de vue, l'on veille à faciliter la communication et la rencontre entre les différents acteurs par la mise en réseau et la diffusion des règles de bonnes pratiques à travers trois leviers qui concernent l'entretien et la maintenance des bâtiments et équipements, la gestion optimale de la capacité d'absorption des centres, la formation et la garantie du professionnalisme des ressources humaines chargées de l'encadrement.

Le programme d'amélioration des revenus s'emploie à favoriser l'inclusion des jeunes afin d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs familles, en augmentant les opportunités d'emploi et en développant les compétences, et ce, en visant une adéquation maximale entre les besoins et les postes d'emploi et en facilitant leur accès aux ressources de financement, en plus de la création d'un cadre favorisant la coordination entre les différents acteurs, notamment au niveau régional.

Selon les données de la dernière réunion du Comité de pilotage de l'INDH, particulièrement celles relatives aux résultats du programme des plateformes jeunesse qui sont en cours de création, plus de 100 000 jeunes ont bénéficié des services de ces plateformes, qui sont au nombre de 99, et ce, dans le cadre de ce troisième programme dans l'ensemble des régions du Royaume.

Les missions les plus importantes de ces plateformes consistent à accueillir les jeunes et à faire le suivi de leurs préoccupations, accompagner les demandeurs d'emploi et les porteurs de projets dans le dessin d'améliorer leurs revenus et de parvenir à l'inclusion économique de cette catégorie.

L'INDH ambitieuse, à travers les différents projets du quatrième programme de cette

phase portant sur l'impulsion du capital humain des générations montantes, à favoriser un accompagnement particulier aux personnes concernées lors des étapes cruciales de la vie, en s'intéressant à quatre axes, à savoir la santé et la nutrition maternelle et infantile, l'enseignement primaire, ainsi que l'épanouissement et la réussite scolaire.

À cet égard, les chiffres issus de la dernière réunion du comité de pilotage indiquent que ce programme a réalisé de grands progrès dans la généralisation d'un enseignement primaire de qualité en milieu rural, grâce au partenariat entre l'INDH et le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports.

Selon la même source, ce partenariat a permis une augmentation du taux de scolarisation des enfants, qui est passé de 47% en 2018 à 73% en 2021, tandis que l'impact a été tangible dans le monde rural en passant de 33% à 62 % au cours de la même période. Plus de 137 000 enfants en ont ainsi bénéficié depuis le lancement de la troisième phase de l'INDH.

Grâce à sa longue expérience de terrain, l'INDH a réussi à se positionner comme un pôle fédérateur inédit de politiques publiques, d'initiatives de la société civile et d'appui aux partenaires au développement.

Cette combinaison entre la capacité à conjuguer les efforts, à innover et à s'engager conjointement et collectivement dans des projets de développement constitue l'essence même de la force et de la singularité du modèle que porte l'INDH.

Cet intérêt croissant de l'Initiative nationale et de tous les acteurs pour le développement du capital humain, notamment la jeunesse, implique que cette frange joue pleinement et plus que jamais son rôle de force vive dans la construction d'un Maroc prospère, ouvert et solidaire.

**SOCIÉTÉ LOUSSATI TRANSPORT BAGAGE "SARL AU".**  
AUX TERMES DES STATUTS EGALISÉS LE 05/04/2023 SOUS N° 3599 COMMUNE DE BENI NISSAR FARKHANA NADOR CONSTITUÉE LA SOCIÉTÉ DONT LES CARACTÈRES SUIVANT :  
DENOMINATION : LOUSSATI TRANSPORT BAGAGE SARL - AU  
- OBIET SOCIAL :  
- TRANSPORT DES BAGAGES INTERNATIONAL  
- IMPORTATION EXPORTATION  
SIEGE SOCIAL : QUARTIER OULAD SALEM FARKHANA NADOR  
FORME JURIDIQUE : SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE ASSOCIÉ UNIQUE  
CAPITAL SOCIAL : 40.000,00 DHS DIVISÉ EN QUATRE CENT MILLE (400) PARTS DE CENT (100) DHS CHACUNE.  
Versé PAR EL MOUSATI NOUR-EDDINE QUI EST SON SEUL ASSOCIÉ ET GERANT MEME.  
DURÉE : 99 ANS  
LE DÉPÔT LÉGAL A ÉTÉ AU TRIBUNAL DE 1ER INSTANCE DU NADOR LE 28/04/2023 SOUS N DE RC : 25641.

N° 3511/PA

**FICASUD SARL AU**  
61, Rue Yougoslavie,  
Passage Ghandouf, Bloc F  
Bureau n° 7  
Guéiz Marrakech  
Tel: 05 24 44 77 29 / 42 32 81  
Fax: 05 24 44 76 77  
"ALBAHJA MEDIA"  
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE  
AU CAPITAL SOCIAL DE 10.000,00 DHS  
SIEGE SOCIAL : PROPRIÉTÉ NAKHIL 1, AVENUE ALLAL EL FASSI, LOTISSEMENT BOKAR E N° 02 MARRAKECH

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire datée du 21/02/2019, il a été décidé :

- La ratification de la cession de 40 parts sociales de Mr MOHAMED SRIDI en faveur de Mr MOUHCINE MERBOUH ;

- La sortie d'un associé de la société notamment Mr MOHAMED SRIDI et transformation de la société en SARL AU ;

- Accepter la démission de Mr MOHAMED SRIDI de son poste de cogérant et lui donner quitus général et sans réserve pour sa période de gestion. Par conséquent, Mr MOUHCINE MERBOUH reste le seul et unique gérant de la société pour une durée illimitée et avec les pouvoirs les plus étendus ;

- Questions diverses.  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 15/05/2023, sous le numéro 148038.

Pour extrait et mention  
N° 3512/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya de la région  
Casablanca - settat  
Province de Settat  
Cercle de ben Ahmed  
janoubia  
Caidat de ras el Ain  
Commune Ras  
el Ain Chaouia  
Avis d'appel d'offres

ouvert n° 03/ras/2023  
Mardi 13 juin 2023 à 11 heures du matin, il sera procédé dans les bureaux de la commune de ras el ain chaouia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la location de l'abattoir communal de la commune ras el ain chaouia province de Settat au titre de l'année 2023.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à les articles 19 et 20 du décret n° 02.12.349 du journaled al aoula 1434 (20 mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 29 du décret n° 02.12.349 du journaled al aoula 1434 (20 mars 2013) précité.

Les concurrents peuvent :

- soit retirer le dossier d'appel d'offres de la régie des recettes de la commune.

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune.

- soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont :

1) dossier administratif comprenant :

- déclaration sur l'honneur conforme au modèle établie du décret n° : 2-12-349 de l'article 26 relatif aux marchés publics.

- l'original du récépissé du cautionnement provisoire concernant la location de l'abattoir communal d'un montant de 10.000,00 dhs (dix mille dhs délivré par le percepteur ou sous forme d'un chèque certifié du même montant comme garantie les droits de la commune et sera remettre aux concurrents qui n'ont pas bénéficiés de l'offre par un témoignage écrit, et pour le bénéficiaire de

ouvert n° 03/ras/2023  
Mardi 13 juin 2023 à 11 heures du matin, il sera procédé dans les bureaux de la commune de ras el ain chaouia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la location de l'abattoir communal de la commune ras el ain chaouia province de Settat au titre de l'année 2023.

l'offre de location le chèque sera lui remettre après la date du clôture du contrat de location et régularisation de la situation administrative et financière avec la commune.

- l'original du récépissé du cautionnement provisoire relatif à la propreté et l'entretien d'un montant de 5.000,00 dhs (cinq mille dhs) du droits de la commune et sera remettre au concurrent qui n'a Pas bénéficié de l'offre de location par un témoignage écrit, et pour celui qui a bénéficié du l'offre de location

le montant sera remettre après date de clôture du contrat de location.

- la ou les pièces justificatifs les pouvoirs conférant à la personne agissant ou nom du concurrent présente Consolement de l'article 25 page2-A du décret n° : 2-12-349 relatif aux marchés publics

- l'attestation ou copie conforme à l'original délivré depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.

- attestation d'immatriculation au registre du commerce

- l'attestation ou copie conforme à l'original délivré depuis moins d'un an par délivrée par la CNSS/caisse nationale de la sécurité sociale).

- le cahier des charges signé par les concurrents (cps)

- possibilité de présentation de tout certificat ou copie attestation conforme à l'original prouvant la bonne gestion des concurrents de certains installations et d'autre souks hebdomadaires communales.

- 2) dossier financier comprenant :

- lettre d'engagement indiquant le montant de l'offre proposée de la location mensuelle en lettres et en chiffres du lot en l'objet en incluant les impôts et taxes (TTC) mise dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant le nom du lot à louer, le nom du concurrent et la date d'ouverture des plis

Toute offre ne comprenant pas les pièces indiquées en haut sera annulé

N° 3413/PA



**AVIS DE CONSULTATIONS ARCHITECTURALES**

Il sera procédé, au siège de l'AREP de l'Oriental sis à l'Avenue le Prince Héritier My El Hassan Immeuble 76-Oujda, à l'ouverture des plis relatifs aux consultations architecturales désignées ci-après :

Consultations architecturales	Objet	Le budget prévisionnel maximum, hors taxes	Valeur des lots	Date et l'heure de l'ouverture des plis	Pièces justificatives à fournir
04/CONSA/2023/AREP	L'étude architecturale, la conception et le suivi des travaux de la réhabilitation et la construction du souk hebdomadaire souk MOUSSA LEMBOUYA relevant de la province FOUZDA ANGAD.	16 600 000,00	Catégorie 1 Le 20/05/2023 A 10h00	12/04/2023 A 10h00	L'article 4 et 6 du règlement de consultation
05/CONSA/2023/AREP	L'étude architecturale, la conception et le suivi des travaux de la réhabilitation et la construction du souk hebdomadaire AIN LAJERJER relevant de la province de TAOUBERT	10 800 000,00	Pachou de Layoune Le 20/05/2023 A 10h00	12/04/2023 A 10h00	L'article 4 et 6 du règlement de consultation
06/CONSA/2023/AREP	L'étude architecturale, la conception et le suivi des travaux de la réhabilitation et la construction du souk hebdomadaire FIGO relevant de la province de FIGO.	10 800 000,00	Catégorie 1 Le 20/05/2023 A 10h00	12/04/2023 A 10h00	L'article 4 et 6 du règlement de consultation
08/CONSA/2023/AREP	L'étude architecturale, la conception et le suivi des travaux de la réhabilitation et la construction du souk hebdomadaire BEN TAZIT relevant de la Province DE FIGO.	5 000 000,00	Catégorie 1 Le 20/05/2023 A 10h00	12/04/2023 A 10h00	L'article 4 et 6 du règlement de consultation
09/CONSA/2023/AREP	L'étude architecturale, la conception et le suivi des travaux de la réhabilitation et la construction du souk hebdomadaire BOUKANANE relevant de la Province de FIGO.	10 800 000,00	Catégorie 1 Le 20/05/2023 A 10h00	12/04/2023 A 10h00	L'article 4 et 6 du règlement de consultation
10/CONSA/2023/AREP	L'étude architecturale, la conception et le suivi des travaux de la réhabilitation et la construction du souk hebdomadaire AIN CHAIR relevant de la Province de FIGO.	3 300 000,00	Catégorie 1 Le 20/05/2023 A 10h00	12/04/2023 A 10h00	L'article 4 et 6 du règlement de consultation
11/CONSA/2023/AREP	L'étude architecturale, la conception et le suivi des travaux de la réhabilitation et la construction du souk hebdomadaire TANDARA relevant de la Province de FIGO.	10 800 000,00	Catégorie 1 Le 20/05/2023 A 10h00	12/04/2023 A 10h00	L'article 4 et 6 du règlement de consultation
12/CONSA/2023/AREP	L'étude architecturale, la conception et le suivi des travaux de la réhabilitation et la construction du souk hebdomadaire TALCENT relevant de la Province de FIGO.	5 000 000,00	Catégorie 1 Le 20/05/2023 A 10h00	12/04/2023 A 10h00	L'article 4 et 6 du règlement de consultation

Les dossiers des consultations architecturales peuvent être retirés au service des marchés de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région de l'Oriental sis à l'Avenue le Prince Héritier Moulay El Hassan Immeuble 76-Oujda, ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100,101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région de l'Oriental sis à l'Avenue le Prince Héritier Moulay El Hassan Immeuble 76-Oujda.
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président du jury des consultations architecturales au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

N° 3510/PA



Royaume du Maroc

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, de Développement Rural et des Eaux et Forêts

Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla

PROGRAMME PREVISIONNEL COMPLEMENTAIRE 01-2023



Année budgétaire: 2023

Le programme prévisionnel complémentaire n° 01-2023 des marchés que l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla envisage de lancer pour l'année budgétaire 2023 est le suivant:

Objet des travaux	Nature des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées	Marché réservé à la PME
- Travaux d'entretien et réparation des bâtiments administratifs	Travaux	ORMVA du Tadla	Appel d'Offres Ouvert	Mai 2023	Tel: 0523435035/48	PME
- Travaux d'aménagement et équipement du club	Travaux			Juin 2023	Fax: 0523435018/22	---

N° 3509/PA

**PERFECT GESTION**  
Conseil fiscal et juridique  
Société FZAKI CAR  
RENTAL SARL  
ADRESSE: RUE 7 N 103  
MAIROUKA MOULAY  
RACHID CASABLANCA  
CAPITAL SOCIAL:500  
000.00 DHS (Cinq cent  
mille dhs)

Démision et nomination  
d'un gérant unique  
L'Assemblée générale extra-  
ordinaire présentement  
réunie le 21/04/2023 décide  
d'accepter la démission  
de Mr MOHAMMED EL  
BAYAD de ces fonctions de  
la gérance et la nomination  
de Mr HAMZA GOURIJA  
RACHID unique de la société  
« FZAKI CAR RENTAL » pour  
une durée illimitée. Par suite  
de la présente Démission et  
nomination du gérant, les  
associés de la société « FZAKI  
CAR RENTAL » décident de  
modifier l'article 12 des  
statuts comme suit :  
ARTICLE 12 : Désignation  
du gérant Mr HAMZA  
GOURIJA, de nationalité  
Marocaine, né le  
18/05/1993 à Casablanca,  
demeurant à 283 RUE  
LARBH LBANNAY CD  
Casablanca Titulaire de la cin  
n°BIH88855 est nommé gérant  
unique de la société « FZAKI  
CAR RENTAL » pour une durée  
illimitée qui déclare accepter  
cette nomination en précisant  
qu'il n'existe de son chef aucune  
incompatibilité ou interdiction  
pouvant faire obstacle à  
cette nomination. Par  
conséquent la société sera  
engagée par la seule et  
unique signature de Mr  
HAMZA GOURIJA. Cette  
résolution mise aux voix est  
adoptée à l'unanimité.  
-Dépôt légal a été effectué  
au tribunal de commerce de  
Casablanca sous n°868096

N° 3514/PA

**CABINET = CENTURY  
CO =**  
Par acte sous seing privé du  
18 Avril 2023, il a été  
créée SARL avec les caractéristiques  
suivantes :  
• DENOMINATION : «  
K&K FARMS».  
• CAPITAL :100 000 dhs  
(Cent Mille dirhams) dénu-  
par la Sté = CHRISTOPHE  
ICE = SARL AU = et Mr AIT  
MIK Kamal respectivement à  
hauteur de 900 et 100 parts  
sociales.  
• ADRESSE :410, Bd Zerkou-  
touni Résid., = HAMAD =  
Apt n°1 - Casablanca =.  
• ACTIVITE :  
\* Aquaculture & Elevage  
d'Algues, de plantes marines,  
d'huîtres, de fruits de mer,  
de moules et de tout type  
de produits de la mer.  
\* L'industrialisation et  
Exportation d'usine de trans-  
formation, d'emballage et  
traitement de tout genre  
de produits de la mer.  
\* Importation & Exportation  
de tout genre de produits  
de la mer et de tout type  
de produits finis résultant  
de la transformation et  
l'industrialisation des  
produits de la mer et  
ses racines.  
\* Pisciculture marine.  
\* Froid Industriel, réfrigé-  
ration, congélation de  
produits de la mer et  
produits alimentaires.  
\* Toutes opérations  
commerciales, financières, de

courtage, commissions et  
représentations se ratta-  
chant à l'activité principale.  
• GERANCE :la société est  
engagée par la signature  
seule de Mr AIT MIK  
Kamal.  
• DEPOT LEGAL : effectué  
le 16 Mai 2023 au tribunal  
de commerce de Casab-  
lanca sous le n° 870129.  
N° 3515/PA

**STE "FIDMAG -  
CONSEIL" SARL**  
Cité Sadri, groupe 4, Rue  
10, N° 60-1er Etage,  
Casablanca  
(0522) 70.80.46 /  
(0522) 71.82.99  
PELLET TRANS  
Constitution  
- Aux termes d'un acte  
sous seing privé en date du  
26/04/2023 enregistré le  
26/04/2023 il a été établi  
les statuts d'une société  
SARL AU dont les caracté-  
ristiques sont les suivantes :  
- Dénomination : Société  
«PELLET TRANS -S.A.R.L  
A.U.  
- Objet : Entrepreneur de  
Transport de Marchandises  
National et International.  
- Le Négoce en Général  
- Prestation de tous ser-  
vices.  
- Marchand effectuant im-  
port-export  
- Siège Social : 45, Rue  
Abdelkader Mouftakar  
Etage 2, Appartement N°4,  
Casablanca  
- Durée : 99 ans.  
Capital Social : CENT  
MILLES DIRHAMS  
(100.000,00 DH) divisé en  
MILLE (1000) parts de  
CENT (100 DH) chacune,  
numérotées de 1 à 1.000 et  
divisé comme suit :  
- Mme CHAHRAOUI  
FATNA : 1.000 Parts  
- Gérance : La société admi-  
nistrée et gérée par la gé-  
rante unique.  
Mme CHAHRAOUI  
FATNA, C.I.N N°  
PW801625.  
- Réparation de Bénéfice :  
5% à la réserve légale, le  
reste est mis à la disposition  
des associés.  
- Année Sociale : L'année  
commerciale commence le  
1er Janvier et finit le 31 Dé-  
cembre de chaque année.  
- Le dépôt légal a été effec-  
tué au secrétariat greffe du  
Tribunal de Commerce de  
Casablanca. Le  
16/05/2023 Sous N°  
00870076, RC N° 583.129,  
13/07/2009

N° 3516/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province Béni Mellal,  
Secrétariat Générale  
Division de l'Urbanisme et  
de l'Environnement  
Arrêté Gouvernemental  
N°483 du 15/05/2023 or-  
donnant l'ouverture d'une  
enquête publique relative  
à l'étude d'impact sur l'en-  
vironnement du projet d'in-  
stallation d'une unité de  
transformation des  
pommes, présentée par la  
Coopérative Timicha au ni-  
veau de la commune Agh-  
bala. Le Gouverneur de la  
Province Béni Mellal dé-  
cide ce qui suit : Article 1 :  
Sera ouverte une Enquête  
Publique à compter du 07  
Mai 2023 dans la commune  
Aghbala, relative au projet  
de création d'une unité de  
transformation des

pommes, présenté par la  
Coopérative Timicha. L'En-  
quête Publique concerne la  
population qui se trouve  
dans la zone d'impact du  
projet soumis à l'étude  
d'impact environnemental.  
N° 3517/PA

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU,**  
Direction des Systèmes  
d'Information  
et du Numérique  
**APPEL D'OFFRES  
OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX**  
N° 03/2023-DSIN  
Le vendredi 09 Juin 2023 à  
10h00 il sera procédé, dans  
la salle de réunion de la Di-  
rection des Systèmes d'In-  
formation et du  
Numérique du Ministère  
de l'Équipement et de l'Eau  
Avenue Maa Al Aynayne-  
Rabat-Agdal, à l'ouverture  
des plus relatifs à l'appel  
d'offres sur offres de prix  
pour objet :  
**ACHAT DES FOURNI-  
TURES INFORMATIQUES**  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré du bureau  
du secrétariat de la Direc-  
tion des Systèmes d'Infor-  
mation et du Numérique  
du Ministère de l'Équipe-  
ment et de l'Eau Avenue  
Maa Al Aynayne- Rabat-  
Agdal, il peut également  
être téléchargé à partir du  
portail des marchés publics  
: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire  
est fixé à :  
- (Vingt mille Dirhams) 20  
000,00 Dirhams  
L'estimation des coûts des  
prestations établies par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de :  
- Sept cent quatre-vingt-  
dix-sept mille huit cent  
quatre-vingt-cinq dirhams  
et soixante-quatre centimes  
Toutes Taxes Comprises,  
(797 885,64 DH TTC);  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes aux  
dispositions des articles 27,  
29, 31, et 148 du décret n° 2-  
12-349 relatif aux marchés  
publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récé-  
pisés leurs plis au bureau  
du secrétariat de la Direc-  
tion des Systèmes d'Infor-  
mation et du Numérique  
du Ministère de l'Équipe-  
ment et de l'Eau, Avenue  
Maa Al Aynayne- Rabat-  
Agdal;  
- Soit envoyer leurs plis,  
par courrier recommandé  
avec accusé de réception,  
au bureau du secrétariat de  
la Direction des Systèmes  
d'Information et du Numé-  
rique du Ministère de  
l'Équipement et de l'Eau,  
Avenue Maa Al Aynayne-  
Rabat-Agdal;  
- Soit les remettre au pré-  
sident de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
- Conformément à l'arrêté  
du Ministre de l'Economie  
et des Finances n° 1982-21  
du 9 jomada 1 1443 (14  
septembre 2021) relatif à la  
dématisation des procé-  
dures de passation des  
marchés publics et des ga-  
ranties pécuniaires, les  
concurrents peuvent, trans-

mettre leurs dossiers par  
voie électronique via le por-  
tail des marchés publics,  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 4 du règlement  
de la consultation.  
N° 3518/PA

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE TAOURIRT  
CERCLE DEBDOU  
CAIDAT EL GAAADA  
COMMUNE SIDI  
ALI BELKACEM**  
Avis d'appel d'offres  
ouvert  
N° 02/2023 /CSAB  
Le Jeudi 29/06/2023 à 10  
heures, il sera procédé dans  
le bureau de Monsieur le  
président de la commune  
Sidi Ali Belkacem, Cercle  
Debdou à l'ouverture des  
plus relatifs à l'appel d'of-  
fres ouvert sur offres de prix  
pour l'EXTENSION DE LA  
CANALISATION D AEP  
ALLANT DU FORAGE  
TOUZALTE VERS  
DOUAR OULED LAHBIB  
ET CONSTRUCTION  
D'UN RESERVOIR D'EAU  
COMMUNE SIDI ALI BEL-  
KACEM - P R O V I N C E  
TAOURIRT.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré du bureau  
technique de la Commune  
Sidi Ali Belkacem, il peut  
également être téléchargé à  
partir du portail des Mar-  
chés publics ([WWW.marchespublics.gov.ma](http://WWW.marchespublics.gov.ma)).  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de  
Sept Mille dirhams  
(7000,00 Dhs)  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de Trois Cent  
Quarante Trois Mille Deux  
Cent Soixante Douze di-  
rhams CTS (343272,00 Dhs)  
Il est prévue une visite des  
lieux le : 15/06/2023 à 11h  
départ depuis le siège de la  
Commune de Sidi Ali Bel-  
kacem

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes aux  
dispositions des articles 27,  
29 et 31 du décret  
n°2-12-349 relatif aux Mar-  
chés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs offres  
par courrier recommandé  
avec accusé de réception au  
bureau précité;  
- Soit déposer, contre récé-  
pisés leurs plis dans le bu-  
reau précité.  
- soit les déposer par voie  
électronique au portail des  
marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
- soit les remettre au pré-  
sident de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 13 du règle-  
ment de consultation.  
N° 3519/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime, du  
Développement Rural et  
des Eaux et Forêts  
**AVIS D'APPEL  
A MANIFESTATION**

**D'INTERET  
N° 01/2023 DRA  
DE L'ORIENTAL POUR  
L'EXPLOITATION  
ET LA GESTION DE  
L'USINE LAITIÈRE  
HALIB GUERCIF  
A GUERCIF**

Dans le cadre de l'opéra-  
tionalisation de l'usine lai-  
tière, HALIB GUERCIF ;  
sise sur la route M'Fhirja  
commune Houara Ouled  
Rahou Province de Guercif,  
La Direction Régionale de  
l'Agriculture l'Orientale  
lance un appel à manifesta-  
tion d'intérêt (AMI) pour  
sélectionner les candidats  
susceptibles de gérer et ex-  
ploiter cette usine.  
Peuvent participer au pré-  
sent appel à manifestation  
d'intérêt les personnes phy-  
siques ou morales qui jus-  
tifiant des capacités  
techniques, humaines, fi-  
nancières et de gestion.  
La Direction Régionale de  
l'Agriculture l'Orientale à  
Oujda ; invite les candidats  
intéressés à manifester leur  
intérêt pour l'exploitation  
et la gestion de ladite usine.  
Les candidats intéressés  
doivent fournir les infor-  
mations indiquant qu'ils  
sont qualifiés pour exécuter  
les services décrits dans le  
cahier des prescriptions  
spéciales et les pièces in-  
diquées au niveau du régle-  
ment de la consultation de  
l'appel à manifestation d'in-  
térêt susmentionné  
Les candidats intéressés  
peuvent obtenir le cahier  
de prescriptions spéciales,  
le règlement de la consulta-  
tion et les informations  
supplémentaires au sujet  
des prestations au siège de  
La Direction Régionale de  
l'Agriculture de l'Orientale  
aux heures suivantes : 8h30  
mn à 16h30mn jours ouvra-  
bles ou le télécharger à par-  
tir du site  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le dernier délai pour le  
dépôt ou l'envoi des  
dossiers de manifestations  
d'intérêt est fixé au plus  
tard 19/06/2023 à 16  
heures 30mn (délai de ri-  
gueur) au siège de La Di-  
rection Régionale de  
l'Agriculture de l'Orientale  
à l'adresse suivante : au siège  
de la Direction Régionale  
de l'Agriculture de l'Orientale  
Bd LOUJIDI Moustapha,  
Route AOUINT ESSRA-  
KOujda.

Le 20/06/2023 à 10heures,  
il sera procédé, dans les  
salles de réunions de la Di-  
rection Régionale de l'Agricul-  
ture de l'Orientale à l'ou-  
verture des plus relatifs  
à l'appel à manifestation  
d'intérêt pour : L'EXPLOI-  
TATION ET LA GESTION  
DE L'USINE LAITIÈRE  
HALIB GUERCIF A GUER-  
CIF Province de Guercif.  
N° 3520/PA

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE  
D'INEZGANE  
AIT MELLOUL  
CONSEIL PREFECTORAL  
SERVICE DES AFFAIRES  
FINANCIERES  
ET DU PATRIMOINE  
BUREAU DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 07/2023/ BP**

Le Mardi 13 juin2023 à 12  
Heures, il sera procédé  
dans les bureaux du pré-  
sident du conseil de la pré-  
fecture d'Inezgane Ait  
Melloul, à l'ouverture des  
plus relatif à l'appel d'offres  
ouvert sur offres des prix  
ayant pour objet:Etude tech-  
nique d'aménagement et  
de protection des rives de  
l'oued sousau niveau des  
Communes d'Inezgane et  
d'Ait Melloul, Préfecture  
d'Inezgane Ait Melloul.  
- Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré auprès du  
Service des Affaires Finan-  
cières et du Patrimoine –  
Bureau des Marchés au  
nouveau siège du conseil  
de la Préfecture d'Inezgane  
Ait Melloul sis à angle ave-  
nué Mohamed VI et Ave-  
nué Brahim Errouadani,  
Zone Industrielle, Ait Mel-  
lou, Ou le télécharger à  
partir du Portail des Mar-  
chés Publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
- Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de :  
40.000,00Dhs (Quarante  
Mille Dirhams)  
- L'estimation du coût des  
prestations objet de l'appel  
d'offres est fixée à :  
1.740.000,00Dhs TTC (Un  
Million Sept Cent Quarante  
Mille Dirhams etZéro Centimes  
toutes taxes comprises)  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes aux  
dispositions des articles-27,  
29,31, 148 et 149 du décret  
n° 2-12-349 du 08 Jomada  
1 1434 (20 Mars 2013) relatif  
aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récé-  
pisés, leurs plis dans le bu-  
reau d'ordre du Service des  
Affaires Financières et du  
Patrimoine – Bureau des  
Marchés précité.  
- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au  
bureau précité.  
- Soit les remettre, séance  
tenante, au président de la  
commission d'appel d'of-  
fres au début de la séance  
et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les déposer par voie  
électronique au portail des  
marchés publics conformé-  
ment à l'arrêté de la Minis-  
tre de l'Economie et  
des Finances n° 1982-21 du  
14/12/2021.  
-Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article-09 du Régle-  
ment de consultation.  
Dossier Technique compren-  
ant :  
a) Pour les concurrents ins-  
tallés au Maroc :  
Les concurrents devront  
fournir des copies légalis-  
ées des certificats d'agrè-  
ments délivrés par le  
ministère de l'Équipement  
et de l'Eau dans les do-  
maines D3, D5, D7, D19 et  
D20, et les pièces stipulées  
aux paragraphes(b) et (c)  
prévu dans le dossier tech-  
nique l'article (9) du règle-  
ment de la consultation,  
b) Pour les concurrents non  
installés au Maroc :  
Ils doivent fournir le dossier  
technique tel que prévu  
dans l'article (9) du règle-  
ment de la consultation.  
N° 3521/PA

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

DISPERSÉE ÇÀ ET LÀ	ANNONCE UNE SUITE	BORDÉE	SODIUM BIBI	NON RUSSE	MAIGRE COMME UN CLOU	PORTION DE COURBE	GÉNÉAL- OGIE
IL BOÏT BEAUCOUP					MORCEAU DE RAP		
REVEN- DIQUÉE PAR LA DROITE	PORTEUR DE CHARGE	EN DUO DONNE LE CHOIX		OISEAU RARE INTÉGRA- LITÉ			
					RÉSISTA- NCE ACTIVE	DISQUE COMPACT	
ROND			ENLEVÉE				TUÉ
		CHINOISE	LETTRES DE BERCK	EN ROUTE		LETTRES DE BORGES	
FLEGM- ATIQUE	ÉLIMÉ	POCKER NICKEL					
SANS MOTIFS			BAGNOLE CARDIN- AUX			RÈGLE PLATE	
SITUÉE			HÉMOGR- AMME	PES CLOUS		EN APNÉE LETTRES DE MATTÀ	
		PACTE JUS					CHOISI MIDI
CLUBE	EN TÊTE BISMUTH		SIMULÉES FORMÉ D'ÊTRE				
LIQUIDES DÉFAUTS				A L'ENVER- DÉMONS- TRATIF		DÉCHIFF- RÉ	
			GRISON			A L'ENVER- ARRIÈRE	

Solution mots flechés d'hier

PLAT ROMAIN	NOÏE	OMNIBUS	POÏNE SCANDI ARTICLE	E	LETTRES D'AZHAR	BOÏ DE PAIN DE BOÏ	I	BOÏLES DE PAIN	NOÏTE	B	PREMIER DU MORCEAU
P	À	È	L	L	A	SODIUM	N	A	F	A	I
L.S.P	S	P	E	E	D	EN BOÏTE JUNCTIF	E	N	R	N	
MARON	P	I	G	N	O	R	A	N	G	E	
LA PREMIÈRE PHONÈME	I	N	C	I	P	I	T	O	U	D	
ORGANIS- ME	O	R	G	I	E	POÏNE SCANDI	S	E	L	I	I
MARON NOÏE SCANDI ARTICLE	E	L	I	A	I	BOÏ ALPHAB	A	G	T		
LIR	E	T	O	F	F	E	R	N			
ET	A	I	L	I	V	R	E	S			
L'ÉTAT	O	R	E	A	N	E	E	E			
OR	E	E	T	U	O	M					
PREMIER PREMIER	D	R	U	T	O	P	I	S	T	E	
	A	U	G	U	R	E	I	N	T	E	

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benrabia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouafit  
Mouad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Aïcha Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezziar

**Service technique**  
Khadija Seli (Responsable)  
Myriem Rahane  
Khadija Hlalali  
Hafid Bouzarrouta  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmaridi

**Révision**  
Abdelouassim Warrach  
**Secrétaire**  
Aasma Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Lazzaki  
**Correspondants**  
Ahmedou El Katob (Lalyoune)  
Abdelali Khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouab-Salhouan  
Khali Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Aziz Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca - Maroc

**E-mail**  
liberation@libe.ma  
**Téléphone**  
0522 63 94 04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62 09 72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annonces@libe.ma

Youssef El Gaba  
Mourad El Youssefi  
Loubna Bughdadi  
Latifa Mouarab  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zater  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3<sup>e</sup> Etage - Casablanca  
**Tél:** 0522 31 00 62  
0522 62 32 32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31 28 30

**Imprimerie**  
Les Editions Maghébines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de presse:  
130/04

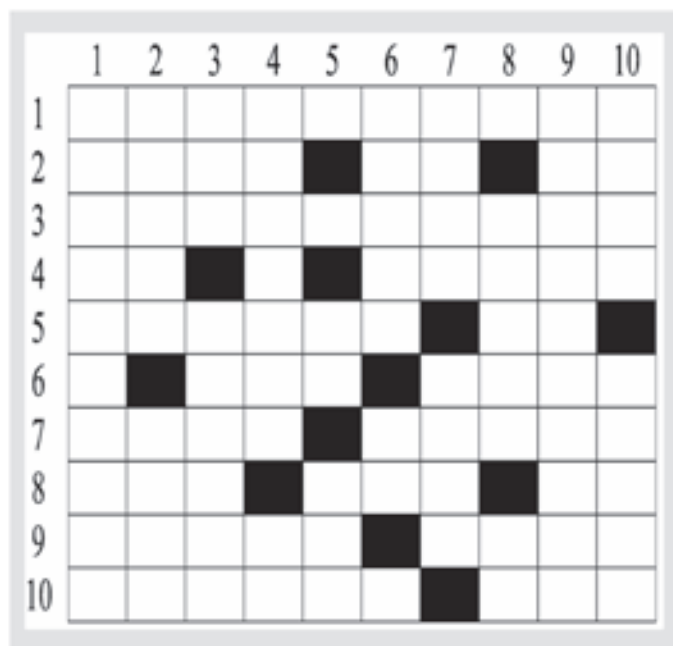
**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**  
**Libération Maroc**

**o.j.l**  
MAROC  
2017  
www.o.j.l.ma



## Mots croisés



## ORizontalement

- 1- Idéal
- 2- Source de glacier - Période - Matin et soir
- 3- Maisons de sous
- 4- Note - Lèche
- 5- Apprécié - Calent
- 6- Lapin - Héros de Virgile
- 7- Poupette - Théâtre chanté
- 8- Mais latins - Missive - Bercel
- 9- Prophète hébreu - Mer gréco turque
- 10- Satisfait - Club marocain

## VERTICALEMENT

- 1- Interventions
- 2- Sherry - Pulu
- 3- Première épouse - Avancé
- 4- Vieux monsieur - En agrafe
- 5- A moi ! - Grecque
- 6- Projet animal - Saint renversé
- 7- Charge stèle - Galette
- 8- Faillite - Gallium
- 9- Quolibets
- 10- Lame - Politique portugais

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

		2		5		1	7	
	5		4	8	1		6	
1			6	7				
	1	4	5	9				
	9	3				7	4	
			4	3	5	2		
			6	8			4	
	4	2	1	9		7		
9	7	3			1			

## Moyen

3	5	4					7		
							6	4	
	1				4	2			
			4		9			6	
9	6		8		7		2	5	
7			6	5					
		9	2				1		
5	8								
7							3	4	8

## Difficile

2	9		8					
			5			1		
		3	9	6	8			
8	4			3	5			
9							3	
		1	7			4	8	
		8	6	4		9		
	3		2					
				8	2	4		

## Expert

			5				4	8
1			6			5	7	3
8								
			1	6		4		
	7						3	
		4		9	2			
								6
7	9	8			6			2
6	2			9				

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

4	6	2	9	3	5	8	1	7
7	5	9	4	8	1	2	6	3
1	3	8	6	7	2	4	9	5
2	1	4	5	9	7	6	3	8
5	9	3	8	2	6	7	4	1
6	8	7	1	4	3	5	2	9
3	2	1	7	6	8	9	5	4
8	4	5	2	1	9	3	7	6
9	7	6	3	5	4	1	8	2

## Moyen

3	5	4	1	6	2	8	7	9
2	9	7	3	5	8	1	6	4
8	1	6	9	7	4	2	5	3
1	2	5	4	3	9	7	8	6
9	6	3	8	1	7	4	2	5
7	4	8	6	2	5	9	3	1
4	3	9	2	8	6	5	1	7
5	8	1	7	4	3	6	9	2
6	7	2	5	9	1	3	4	8

## Difficile

6	3	7	8	5	4	2	1	9
4	9	5	1	3	2	8	6	7
1	8	2	6	7	9	5	4	3
5	4	1	9	8	7	6	3	2
3	2	8	4	6	5	9	7	1
9	7	6	3	2	1	4	8	5
7	6	9	5	4	3	1	2	8
8	1	3	2	9	6	7	5	4
2	5	4	7	1	8	3	9	6

## Expert

3	6	2	5	7	1	9	4	8
1	4	9	6	2	8	5	7	3
8	5	7	9	4	3	2	6	1
9	8	3	1	6	7	4	2	5
2	7	6	8	5	4	1	3	9
5	1	4	3	9	2	6	8	7
4	3	1	2	8	5	7	9	6
7	9	8	4	1	6	3	5	2
6	2	5	7	3	9	8	1	4

*Surfacturation du paiement en ligne*  
Le Conseil de la concurrence met en garde contre une pratique "abusive"

Le Conseil de la concurrence met en garde les entreprises recourant au service de paiement en ligne de leurs factures via internet, et qui font supporter la charge de ce service à leurs clients en sus de la facture à payer, qualifiant cette pratique d'"abusive", pouvant fausser le jeu libre de la concurrence sur les marchés concernés.

"Le Conseil de la concurrence a relevé que certaines entreprises opérant dans différents secteurs d'activités économiques et recourant au service de paiement en ligne de leurs factures via internet, font supporter la charge de ce service à leurs clients en sus de la facture à payer, alors qu'elles en tirent pleinement profit en réduisant significativement leurs coûts d'exploitation et d'investissement liés au recouvrement de ces factures", indique mardi le Conseil dans un communiqué.

Le Conseil de la concurrence considère que cette pratique "non justifiée économiquement", est "abusive" et pourrait fausser "le jeu libre de la concurrence" sur les marchés concernés en procurant des avantages indus à certains opérateurs, leur permettant de renforcer leurs positions sur lesdits marchés et ce, au détriment des consommateurs, précise la même source.

Ainsi, rapporte la MAP, le Conseil incite ces entreprises à revoir leurs pratiques en la matière et se réserve le droit d'ouvrir des procédures à l'encontre des entreprises qui persisteraient dans cette pratique préjudiciable au développement de la concurrence dans les marchés numériques de notre économie.

En outre, cette pratique qui obère le pouvoir d'achat des consommateurs, a pour effet de freiner et d'entraver le développement et la croissance de la digitalisation de notre économie, et se situe ainsi en porte-à-faux de la stratégie nationale pour le développement du digital au Maroc, ajoute le communiqué.

## Le tourisme international en bonne voie pour retrouver ses niveaux d'avant la pandémie



Le tourisme international s'est significativement amélioré pour retrouver ses niveaux d'avant la pandémie, a indiqué l'Organisation mondiale du tourisme.

Selon les nouvelles données publiées récemment par l'institution spécialisée des Nations unies, le redressement rapide du secteur continue sur sa lancée en 2023.

En effet, «les voyageurs ont été deux fois plus nombreux au premier trimestre 2023 que durant la même période en 2022», a noté l'organisation chargée de promouvoir et de développer un tourisme responsable, durable et universellement accessible.

D'après son analyse, les arrivées internationales ont atteint globalement 80% de leur niveau d'avant la pandémie au titre du premier trimestre 2023, estimant qu'il y a eu 235 millions de touristes internationaux au

cours des trois premiers mois de 2023. Ce qui est plus du double que pour la même période en 2022.

Pour l'OMT, les résultats du premier trimestre 2023 sont conformes aux scénarios prévisionnels pour l'année, d'après lesquels les arrivées internationales retrouveront de 80% à 95% de leurs niveaux d'avant la pandémie.

Rappelons à ce propos que le groupe d'experts de l'OMT tablait sur de solides résultats pendant la haute saison (mai-août) dans l'hémisphère Nord, ainsi qu'en témoigne le dernier indice de confiance de l'OMT. A bien regarder, tout porte à croire que «la performance pendant cette période a toutes les chances d'être encore meilleure qu'en 2022», a en effet déduit l'organisation internationale.

«Ce début d'année illustre une fois encore la capacité incomparable qu'a le tourisme de rebondir. En bien des endroits, on est proche, voire même au-dessus des niveaux d'arrivées d'avant la pandémie», s'est réjoui le secrétaire général de l'OMT, Zurab Pololikashvili.

Ce dernier appelle toutefois à «rester vigilants face aux défis tels que l'insécurité géopolitique, les pénuries de personnel et l'impact potentiel de la crise du coût de la vie sur le tourisme, en veillant à ce que pendant son redressement, le tourisme soit à la hauteur de ses responsabilités en tant que solution à l'urgence climatique et en tant que moteur du développement inclusif»

En effet, comme le rappelle l'ins-

titution spécialisée des Nations unies, il est important de tenir compte du fait que «la reprise du tourisme est aussi soumise à un certain nombre de défis».

Sachant que l'inflation élevée et la hausse des cours du pétrole font augmenter les coûts de transport et de l'hébergement, le groupe d'experts de l'OMT prévient à ce propos : «La situation économique demeure le principal facteur pesant sur la reprise efficace du tourisme international en 2023».

Pour l'OMT, il faut ainsi s'attendre à ce que de plus en plus des touristes fassent davantage attention au rapport qualité-prix et voyagent plus près de chez eux.

Par ailleurs, fait-elle remarquer, «l'incertitude provoquée par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine et la montée d'autres tensions géopolitiques continuent aussi

de représenter des risques baissiers».

A titre de rappel, «d'après les données révisées pour 2022, les touristes internationaux ont été plus de 960 millions l'an dernier, soit les deux tiers (66%) du volume d'avant la pandémie», a indiqué l'OMT qui en déduit que le tourisme continue de prouver sa résilience.

D'après l'organisation, les recettes du tourisme international sont reparties à la hausse, franchissant le cap des 1.000 milliards d'USD en 2022. Elles ont bondi de 50% en valeur réelle par rapport à 2021, grâce à une forte reprise des voyages internationaux.

En ce qui concerne les dépenses des visiteurs internationaux, les données montrent qu'elles ont atteint 64% de leurs niveaux d'avant la pandémie (-36% par rapport à 2019, mesurées en valeur réelle).

Alain Bouithy



*La vigilance reste toutefois de mise face aux défis tels que l'insécurité géopolitique, les pénuries de personnel...*

### Maroc : 4 millions de touristes à fin avril 2023

Quatre millions de touristes ont visité le Maroc au cours des quatre premiers mois de l'année 2023, en hausse de 13% par rapport à 2019, a indiqué, lundi à Rabat, la ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire, Fatim-Zahra Ammor.

En réponse à une question sur l'offre touristique au Maroc, lors de la séance hebdomadaire des questions orales à la Chambre des représentants, Mme Ammor a précisé que les recettes touristiques à fin mars 2023 ont atteint 25 milliards de dirhams (MMDH), en hausse de 51% comparativement à 2019. Et de noter que 70% des touristes sont en provenance du marché européen. S'agissant des destinations les plus sollicitées, 60% des touristes manifestent une préférence pour les villes de Marrakech et Agadir.

MAP

## Marché des changes : Le dollar repasse au-dessus de la barre des 10 DH

La paire USD/MAD s'est renforcée durant la semaine allant du 8 au 12 mai après un trend baissier entamé depuis mi-mars, s'appréciant de 0,87% à 10,07, selon Attijari Global Research (AGR).

Cette évolution s'explique principalement par un effet panier de +0,67% en lien avec l'appréciation du dollar à l'international conjuguée à un effet marché positif de la paire USD/MAD de +0,20%, fait savoir AGR dans sa récente note "Weekly MAD Insights - Currencies". Et d'ajouter que les spreads de liquidité du MAD ont augmenté à 1,80% de +20 points de base.

Selon les estimations d'AGR, ces spreads s'inscriraient dans une tendance baissière sur les mois à venir. Ces derniers seraient soutenus par les transferts MRE et la bonne tenue des recettes touristiques durant la période estivale.

"La question relative à la dette publique américaine est la principale préoccupation des marchés. Ces inquiétudes semblent profiter au dollar en tant que valeur refuge", relève AGR. En marge de la saison estivale, les experts d'AGR recommandent aux exportateurs de prendre en considération le scénario d'une légère appréciation du dirham.

## OPCVM : L'actif net à 513,3 MMDH au 5 mai (AMMC)

L'actif net des Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) s'est établi à 513,3 milliards de dirhams (MMDH) au 5 mai, en progression de 0,38% en variation hebdomadaire.

Selon les statistiques hebdomadaires de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC), les OPCVM monétaires et celles OCT (Obligations court terme) ont affiché les meilleures variations de la semaine avec respectivement 1,74% et 1,68%.

En revanche, les OPCVM Actions et

OMLT (Obligations moyen et long termes) ont affiché des baisses respectives de 1,14% et 0,18%. En variation annuelle, l'actif net sous gestion des OPCVM a augmenté de 2,48%, reflétant des hausses de 48,85% pour les OPCVM OCT et 17,96% pour les OPCVM monétaires et des replis de 15,5% pour les OPCVM contractuels, 6,71% pour les OPCVM diversifiés et 4,09% pour les OPCVM actions.

Le nombre d'OPCVM en activité est resté stable à 567 fonds à la même période.

# Chakib Alj et Mehdi Tazi réélus à la tête de la CGEM pour la mandature 2023-2026

MM. Chakib Alj et Mehdi Tazi ont été réélus, mardi à Casablanca, président et vice-président général de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), lors de l'Assemblée générale ordinaire et élective (AGOE), pour la mandature 2023-2026.

Le binôme a reçu l'aval de 3255 votes, sur 3286 voix exprimées, soit un taux de 99%, et ce après l'approbation des rapports moral et financier, par l'Assemblée.

S'exprimant à cette occasion, le binôme a dévoilé son programme décliné en 4 axes et placé sous le signe "Libérer les énergies pour une

croissance durable et inclusive", rapporte la MAP.

Il s'agit de l'amélioration du climat des affaires, du développement du capital humain, de l'inclusion économique et de la préparation de l'économie nationale aux enjeux et défis futurs.

Ils ont également indiqué qu'ils se focaliseront durant leur mandature sur le soutien du développement de la mobilité électrique, en plus d'accompagner les entreprises dans leur transformation digitale et d'encourager le développement d'un écosystème Tech dynamique, dans la perspective de la modernisation de l'économie nationale.

Par ailleurs, le président de la CGEM, M. Alj, a souligné que l'Assemblée constitue un événement triennal représentant un moment fort dans la vie de la Confédération, mettant en avant le rôle de la CGEM qui, grâce à l'engagement de toutes ses composantes, bureau, fédérations, CGEM régions, commissions, groupe parlementaire et équipes permanentes, et à la vision, au leadership et au travail mené par ses ex-présidents, est aujourd'hui une institution incontournable, riche de 75 ans d'histoire et de réalisations jouant un rôle moteur pour le développement so-



ciéonomique de notre pays.

Il a, en outre, relevé que tout au long des trois années passées, la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) a pleinement joué le rôle qui est le sien, et a confirmé son statut d'institution crédible, citoyenne et soucieuse de l'intérêt général.

M. Alj a aussi fait savoir que la CGEM est actuellement une organisation très entendue et respectée par les pouvoirs publics, les partenaires sociaux et les institutions nationales et internationales avec lesquelles elle interagit au quotidien, notant que cette posture sera maintenue, voire ancrée davantage, lors du 2ème

mandat.

De son côté, le vice-président général de la Confédération, M. Tazi, a présenté le bilan des réalisations du mandat 2020-2023 soldé par une "résilience à toute épreuve" dans un contexte particulier de crise sanitaire.

Dans ce sens, il a rappelé que le rôle joué par la CGEM lors du mandat écoulé, et qui a porté essentiellement sur la gestion de la crise Covid, des prises de positions claires, fortes et documentées, citant à titre d'exemple le plan de relance, le livre blanc, et le rapport du nouveau modèle de développement.

M. Tazi a aussi fait part de la concrétisation de projets à impact,

particulièrement la Charte de l'investissement, outre la modernisation de la représentativité de l'entreprise et la facilitation des affaires.

À l'issue de l'AGOE, un message de fidélité et de loyalisme adressé à SM le Roi Mohammed VI a été lu par le conseiller et le vice-président de la Commission innovation et développement industriel à la CGEM, Mohamed Reda Lahmini.

L'AGOE s'est déroulée en présence notamment du ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour et du ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, Younes Sekkouri.



Le binôme a reçu l'aval de 3255 votes, sur 3286 voix exprimés, soit un taux de 99%

# Oriental: Plus de 1.580 entreprises créées au premier trimestre

Un total de 1.588 nouvelles entreprises ont été créées au niveau de la région de l'Oriental durant le premier trimestre de l'année en cours (T1-2023), selon l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC).

Ces entreprises se répartissent comme suit : les personnes morales avec 596 entreprises et les personnes physiques (992), précise l'OMPIC dans son tableau de bord général.

Ainsi, la province de Nador s'est taillé la

part du lion avec 774 nouvelles entreprises, suivie d'Oujda (404), Berkane (191), Guercif (66), Driouch (64), Taourirt (63) et Bouarfa (26), indique-t-on.

Ce tableau de bord fait état d'une domination du secteur du commerce avec une part de 47,65%, suivi du bâtiment et travaux publics (BTP) et activités immobilières (16,62%), des services divers (13,68%), des industries (7,73%), des transports (6,96%), des hôtels et restaurants (6,05%), de l'agriculture et pêche (1,22%), des activités finan-

cières (1,22%), et du secteur des technologies d'information et de communication (0,66%). Par forme juridique, 63,4% des entreprises créées sont des sociétés à responsabilité limitée à associé unique (SARL-AU), suivies des SARL (36,2%), puis les sociétés en nom collectif (SNC) et les sociétés anonymes (SA) respectivement avec une part de 0,2%.

Au niveau national, 24.544 nouvelles entreprises ont été créées au T1-2023, dont 16.357 unités (personnes morales) et 8.187

unités (personnes physiques).

Par région, Casablanca-Settat a enregistré la part la plus importante des nouvelles créations d'entreprises avec 7.156 créations, devant Tanger-Tétouan-Al Hoceima (3.690), Rabat-Salé-Kénitra (2.963), Marrakech-Safi (2.474) et Fès-Meknès (1.842), Souss-Massa (1.519), Laâyoune-Sakia El Hamra (1.129), Béni Mellal-Khénifra (828), Drâa-Taflalet (615), Dakhla-Oued Eddahab (531) et Guelmim-Oued Noun (209), fait savoir l'OMPIC.

# Le 25<sup>ème</sup> Printemps du livre et des arts de Tanger

La 25<sup>ème</sup> édition du Printemps du livre et des arts de Tanger se tiendra, du 2 au 4 juin, sous le thème "Voyage en Méditerranée".

Temps fort de la saison culturelle tangéroise, la programmation littéraire et artistique de cet événement se fait un point d'honneur d'inviter des acteurs culturels tous horizons confondus, locaux et internationaux, dans un esprit de dialogue interculturel, indique un communiqué de l'Institut français de Tanger, organisateur de l'événement.

Fait marquant pour cette édition, une grande place sera consacrée à la littérature jeunesse, avec des invités auteurs et illustrateurs qui débattront de sujets liés à plusieurs thèmes d'actualité et animeront des ateliers pour petits et grands.

Autre nouveauté cette année, le Printemps du livre et des arts de Tanger verra des synergies avec un autre événement culturel ayant lieu à la même période dans la ville: Littératures itinérantes, précise la même source. Toujours dans un souci d'optimiser et de favoriser l'accès aux deux événements pour le public, les organisateurs ont noué un partenariat, afin de mettre en place des navettes gratuites lui permettant de circuler librement. De même, certains auteurs invités par les deux événements seront disponibles pour des dédicaces et des rencontres sur les deux sites. Pour les lecteurs marocains en général et tangérois en particu-



lier, le salon sera une occasion unique de découvrir les créations du moment en lien avec le sujet du voyage en Méditerranée, thème qui offre un éventail riche sur le plan des débats, des créations artistiques et de l'imagination.

Durant ces trois journées d'échanges et de rencontres, la ville de Tanger se transformera en un lieu d'effervescence culturelle. Le public pourra découvrir, assister et participer à une programmation riche, variée et gratuite, incluant, entre autres, 4 tables rondes invitant les auteurs à débattre de différents

thèmes liés au voyage, un regard croisé d'éminentes personnalités marocaines sur le grand voyageur que fut Ibn Battouta, et un grand entretien avec l'écrivain et ancien directeur du journal français "Le Monde," Eric Fottorino.

Le programme de cet événement, qui s'inscrit dans le cadre de la saison culturelle France-Maroc 2023, comprend également des ateliers jeunesse, 3 spectacles, un concert, une projection cinématographique pour le jeune public et une exposition intitulée "Photographes voyageurs et Méditerranées: re-

gards croisés... histoire sans fin", fait savoir l'Institut, invitant le public à venir vivre cette expérience culturelle à la fois enrichissante et divertissante.

Le Printemps du livre et des arts est un événement culturel majeur de la scène culturelle tangéroise, qui suscite, chaque année, un grand engouement auprès du public de la ville blanche. Depuis sa création en 1996, ce salon s'est imposé comme une véritable référence en matière de littérature et d'arts, offrant aux visiteurs un accès privilégié aux créations du moment.

## Présentation à Casablanca en avant-première du film "Reines" de Yasmine Benkiran

Le film "Reines" de Yasmine Benkiran a été présenté en avant-première, mercredi au cinéma Megarama à Casablanca, avant sa sortie en salle le 17 mai.

Le film raconte l'histoire de Zineb, inter-

prétée par Nisrin Erradi qui s'évade de la prison pour sauver sa fille "Inas", jouée par Rayhan Guaran, de la garde de l'État. Mais les choses se compliquent rapidement lorsqu'elle prend en otage la conductrice d'un camion,

Asma, incarnée par Nisrine Benchara. La police aux trousseaux, les trois femmes se lancent dans une cavale dangereuse. Elles vont traverser l'Atlas, ses roches rouges, ses vallées en fleurs et finalement rejoindre le grand Sud et l'Atlantique.

Dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de la MAP, la réalisatrice du film Yasmine Benkiran a souligné que "Reines" est le premier long métrage de son parcours, notant que le film a été présenté au Festival de Venise en septembre 2022 avant de prendre part à 30 festivals nationaux et internationaux à leur tête le Festival international du film de Marrakech.

Le film narre l'histoire de trois femmes à bord d'un camion. Il commence par l'évasion de Zineb de la prison de Casablanca, a-t-elle ajouté, relevant que le long métrage transporte le public dans un périple plein d'émotions et de sensation agrémenté d'humour, d'aventure, d'action et de rêve.

Pour sa part, l'actrice Nisrin Erradi qui a incarné le rôle de Zineb a affirmé que son rôle dans le film "Reines" diffère des personnages qu'elle a joués dans d'autres films, ce qui a constitué, pour elle, une source de mo-

tivation, pour prendre part à cette œuvre cinématographique, indiquant qu'en tant qu'actrice, elle est toujours à la recherche de nouveaux rôles complexes qui constituent un défi pour sa personnalité.

Dans une déclaration similaire, l'actrice a fait remarquer que ce film est destiné aux différentes catégories sociales et évoque nombre de thématiques, notamment l'instinct maternel à travers le personnage de Zineb, qui s'évade de la prison pour éviter de s'éloigner de sa fille. De son côté, Rayhan Guaran qui incarne le rôle d'Inas a souligné qu'il s'agit de son premier rôle cinématographique qui a eu un écho favorable lors des festivals auxquels le film a pris part.

Sur le personnage joué dans le film, elle a souligné qu'Inas est une petite fille différente des autres enfants de son âge avec une personnalité introvertie qui n'arrive pas à exprimer ses sentiments, ce qui exigeait de s'appuyer sur les expressions corporelles pour pouvoir transmettre les émotions au public.

La sortie au grand public du film "Reines" devait débiter le 17 mai courant dans différentes salles du Royaume notamment à Casablanca, Rabat, Fès et Tanger.



Festival du cinéma africain de Vérone

## Le Marocain Habib Nasry désigné membre du jury

L'universitaire marocain, Habib Nasry, a été désigné membre du jury de la 42ème édition du Festival du cinéma africain de Vérone, qui se tient du 24 juin au 1er juillet.

Un des fondateurs du Festival international du film documentaire de Khouribga (AFIFDOK), l'auteur marocain de plusieurs ouvrages individuels et collectifs fera partie du jury d'un des plus anciens festivals européens consacrés au cinéma africain.

Cette édition connaîtra la participation des meilleures productions réalisées ces trois dernières années sur l'Afrique et sur les zones géographiques ayant toujours entretenu avec elle des relations sociales et économiques.

M. Nasry, un des initiateurs de la chambre marocaine des documentaristes, a réalisé plusieurs documentaires et écrit tant d'autres, dont "Naji al-ali Fi Hodni Handala", qui lui a valu plusieurs consécration nationales et internationales.

Vérone a été la première ville d'Italie à proposer un focus sur le cinéma africain dans le cadre de la 2ème Semaine internationale du cinéma organisée par la municipalité de Vérone en 1970. En 1981, le Festival du film africain de Vérone a été créé dans l'objectif de regrouper la mosaïque cinématographique du continent voisin.



## Bouillon de culture

### Théâtre

Quelque 11 pièces théâtrales marocaines et étrangères traitant de différentes thématiques sont prévues au programme de la 16ème édition du Festival international Théâtre et cultures (FITC), prévue du 16 au 27 mai à Casablanca.

Initiée par la Fondation des arts vivants en partenariat avec WECASABLANCA, cette édition offre une programmation riche et diversifiée dans différents espaces culturels de la capitale économique.

La troupe "Théâtre Tensift" ouvre le bal au Complexe Mohamed Zafaf avec sa pièce "Sere7 mesjounek". Cette pièce réunit plusieurs noms de la scène artistique marocaine : Meryem Zaimi, Adil Abatourab, Mohammed El Ouaradi, Noura Skali et Abdellah Didane.

Cette édition prévoit aussi la présentation des spectacles "Les petites filles modèles" de Rébecca Stella et "Le masque" de Naima Zitan, prévus au "Théâtre Centre culturel Anfa", ainsi que la pièce "Les jardins des secrets" de Mohamed Al Hor, produite par la troupe Akoun.

Parmi les pièces programmées lors de cette édition figurent "Chams" du metteur en scène et scénographe Amin Boudrika, "Al Mataha" de Brahim Bouchelaghem, "Selma Selim et l'extraterrestre" d'Anwar Zahrawi, "L'Alchimiste" de Benjamin Bouzy, "Le choix des âmes" de Valérie Lesage, "Toute l'histoire de la peinture" d'Hector Obalk et la "Cagnotte" d'Eugène Labiche.

Le festival sera clôturé, le 27 mai, par la pièce marocaine "Chatara" programmée au Théâtre Centre culturel Anfa. La pièce est écrite par le dramaturge Saïd Abaroun et mise en scène par Amine Nassour. "Chatara" traite de la situation des femmes immigrées, à travers le vécu de trois femmes : "Chani", "Talia" et "Rabia", abrégés en "Chatara".

Cette édition sera aussi marquée par des hommages aux artistes Naima Bouhamala, Abdelilah Ajel et Hassan Foulane en reconnaissance de leur riche parcours et contribution à la promotion de la scène théâtrale marocaine.

## Vernissage d'une exposition mettant en avant la diversité du patrimoine culturel féminin au Maroc

La 8ème édition des Journées montoises de la culture marocaine a démarré mardi soir, à la Cité des langues et des cultures relevant de l'Université Cadi Ayyad (UCA) de Marrakech, par le vernissage d'une exposition sous le thème "Diversité culturelle, quel avenir ? Femmes marocaines... Entre éthique et esthétique".

Initiée par le Centre de la culture judéo-marocaine (CCJM) de Belgique, cette exposition

met en avant la richesse et la diversité du patrimoine culturel de la femme marocaine et sa contribution à la promotion de l'identité riche et plurielle du Royaume.

Elle donne à voir et à apprécier une variété de costumes, de parures, d'ornements et de bijoux traditionnels portés par les femmes marocaines à travers des siècles, de façon à mettre en exergue l'évolution de la société marocaine et la

diversité culturelle de ce pays millénaire et ancré dans l'histoire.

"Cette exposition, qui vise à inciter à réfléchir sur son identité, présente une variété de tableaux mettant en relief la diversité des habits, ornements et bijoux des femmes issues de différentes régions du Maroc", a indiqué Paul Dahan, directeur du CCJM dans une déclaration à M24, la chaîne télévisée de l'information en continu de la MAP.

Le Maroc a toujours été un exemple inspirant de cette diversité culturelle, a poursuivi, M. Dahan, également membre du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), et qui a monté plusieurs expositions dans plusieurs espaces à travers le monde, autour de la question de la diversité culturelle et de l'identité marocaine.

"Cette exposition a déjà été présentée à Bruxelles et elle fera escale également à Séville", a-t-il fait savoir, mettant l'accent sur l'importance de cet événement à une époque où prolifèrent les stéréotypes et les préjugés sur les femmes.

Dans une déclaration similaire, Bouchaïb Samawi, directeur de l'ASBL "Droit et devoir" (Mons-Belgique), a souligné que cette exposition vise à faire découvrir la richesse de la culture et du patrimoine marocains, indiquant que la 8ème édition des Journées montoises de la culture marocaine vise à échanger entre les deux rives de la

Méditerranée pour lutter contre les préjugés et les stéréotypes et échanger et débattre de la problématique de l'immigration et de la société inclusive. De son côté, le président de l'UCA, Lhassan Hbid, a relevé que les initiateurs de cet événement culturel ont concocté un programme éclectique visant à mettre en exergue la richesse du patrimoine marocain dans toutes ses composantes, de manière à faire découvrir aux générations montantes le processus du développement qu'a connu la société marocaine à travers les siècles.

M. Hbid a loué les initiatives et actions menées par M. Dahan en faveur de la promotion de la culture marocaine dans les quatre coins du monde, faisant observer qu'à travers cet événement vient se traduire la stratégie de l'UCA visant à s'ouvrir sur son environnement socio-éducatif et sur les Marocains du monde ainsi que sur les autres cultures et religions.

Initiée en collaboration avec le CCJM en Belgique et le Centre Droit et devoir, la 8ème édition des Journées montoises de la culture marocaine comporte des conférences, des ateliers de formation pour les jeunes, des projections de films suivies de débats, et de spectacles musicaux, durant lesquelles les femmes marocaines -thématique choisie pour cette année- seront mises à l'honneur pendant une semaine.





FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE  
UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA

### AVIS DE CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS ASSISTANTS

La faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca organise un concours de recrutement d'un Professeur Assistant (01) au profit de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Beni Mellal session du 05 Juillet 2023 pour le besoin suivant :

#### CANDIDATS CIVILS

#### Sciences fondamentales :

#### Spécialités biologiques :

- Anatomie : 01 Poste

#### Le dossier comporte :

- Une demande manuscrite de candidature indiquant la spécialité choisie ;
- Une attestation de validation de cursus normal de résidentat ;
- Un extrait d'acte de naissance de date récente ;
- Une photocopie de la C.I.N;
- Une épreuve de titre et travaux en 07 exemplaires ;
- Un exemplaire de la thèse ;
- Attestations concernant les fonctions d'enseignement et d'encadrement.
- Autorisation de participation au concours délivrée par le Ministère de tutelle pour les candidats fonctionnaires ;

Les candidats remplissant les conditions doivent déposer leurs dossiers complets au Cabinet du doyen avant 05/06/2023 à 16h.

N° 3487/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
جهة طنجة تطوان الحسيمة  
عمالة إقليم الحسيمة  
دائرة بني ورياق الشرابية  
إفئدة التكون  
جماعة التكون  
\*\*\*\*\*

### إعلان يقضى بإجراء امتحان الكفاءة المهنية لقائدة موظفي جماعة التكون

يهي رئيس المجلس الجماعة للتكون إفئدة التكون إقليم الحسيمة، إلى علم موظفات و موظفي

جماعة التكون والموظفين على القدمة ستة سنوات من الخدمة الفعلية إلى غاية 26 مايو 2023 في

الدرجة ، تنظيم امتحان الكفاءة المهنية للأطر المصنفة وفق الجدول التالي :

ملاحظات	متر إيراد الامتحان	تاريخ إيراد الامتحان	عدد المناصب المطلوبة	الدرجة الفعلية	تاريخ ترقية
بعدد المعصوم 14%	لغاية الإيصاعات بقرار جماعة التكون	2023/06/10	01	مساءة تقرر من الدرجة ثالثة	مساءة تقرر من الدرجة الأولى

لذا على الراغبين المشاركة إيداع طلبات ترشيحهم قبل تاريخ 31 مايو 2023 لدى مصلحة

الموارد البشرية بجماعة التكون .

N° 3488/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale  
Région Laayoune-Sakla Hamra  
CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL  
- ES-SMARA



المملكة المغربية  
وزارة الصحة والحماية الإجتماعية  
جهة العيون الساقية الحمراء المركز  
الاستشفائي الإقليمي سمارة

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2023(Séance publique)

Le : 15 JUIN 2023, à partir de 11 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du CHP - d'Es-Smara à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour la prestation de LA FOURNITURE Du « MATERIEL MEDICO-TECHNIQUE ET ACCESSOIRES, « MOBILIER HOSPITALIER » DESTINÉES AU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL ES-SMARA.

N° lot	Objet	Caution provisoire	Montant de l'estimation
Lot 1	EQUIPEMENTS ANESTHESIE-SOINS INTENSIFS	3000 DH	160.800,00 DH/TTC
lot 2	EQUIPEMENTS MATERNITE-PEDIATRIE.	6000 DH	327.600,00 DH/TTC
lot 3	EQUIPEMENTS LABORATOIREL.	10.000 DH	524.400,00 DH/TTC
lot 4	EQUIPEMENTS MOBILES BLOC ET REANIMATION	2500 DH	110.400,00 DH/TTC
lot 5	BOITES D'INSTRUMENTATION	10.000 DH	636.264,00 DH/TTC
lot 6	EQUIPEMENTS CONSULTATIONS ET SOINS.	2000 DH	74.376,00 DH/TTC
lot 7	MOBILIER MEDICAL.	2500 DH	139.260,00 DH/TTC

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés du CHP D'Es-smara. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés du CHP d'Es-smara.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voia électronique via le portail des marchés publics

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial ES-SMARA au plus tard le : 14/06/ 2023 à 13h (heure limite)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 3490/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
REGION MARRAKECH-SAFI  
PROVINCE DE SAFI  
COMMUNE TERRITORIALE BEDDOUZA

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° : 01/2023

Le jeudi 15 juin 2023 à 12h 00mn du matin, il sera procédé, dans le bureau de Mr le président du conseil de la Commune debeddouza, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix en séance publique, ayant pour objet : électrification en basse tension des foyers relevant de la commune beddouza ( Province de Safi ).

Le maître d'ouvrage est le président de la Commune de beddouza.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service technique de la commune territoriale beddouza et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Caution provisoire : 16 000,00 Dhs (seize-mille dhs 00 centime).

Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 527 116, 32 dhs ( TTC ) cinq-cents vingt-sept mille cent seize dhs 32 Centimes ) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret N° 2.12.349 du 8 jomada I 1434 ( 20/03/12013) relatif aux marchés publics .

La soumission électronique est autorisée conformément aux dispositions de l'arrêté N°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la soumission électronique .

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service technique de la Commune ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit envoyer leur dossier par voie électronique au portail des marchés publics ..

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'articles 4 du règlement de consultation.

#### Pour les entreprises installées au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification :

Secteur	classe	Qualification exige
J'électricité	4	J4

#### Pour les entreprises installées au Maroc

Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 3489/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
REGION CASABLANCA SETTAT  
PROVINCE D'ELJADIDA  
CERCLE D'ELJADIDA  
CAIDAT DES OUBOUAZZ ELJANOURIA  
COLLECTIVITE TERRITORIALE SIDI M'HAMED AKHDIM

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 01/2023  
SEANCE PUBLIQUE**

Il sera procédé, en séance publique dans le Bureau de Monsieur le président de la collectivité territoriale Sidi M'hamed Akhdim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix concernant :

N° de l'appel d'offre: 01/2023

L'objet de l'appel d'offres :

Travaux d'installation des poteaux et câblages électriques HTA / BT pour l'électrification des foyers relevant des différents douars sis à la Commune Sidi M'hamed Akhdim Province d'El-Jadida.

Les douars sont : - Centre Sidi M'hamed Akhdim - Lahdara - Ach Lahmar - Laghraouda Sahel - Laghraouda - Dar Lahmar - Lamsakha Sahel - Elhadada - Dar Boumehal - Lamsakha Iles - Lamalata - ElGharbounemmel - Ouled Mansour ElKariat - Lahamma - Laghoualma - ElGharbouna Ouled Hamrou - Regragra - Laghraouda - ouledhamouda

L'estimation de coût des prestations itable par le maître d'ouvrage en dhs : **2.450.814,66Dhs** (Deux millions quatre cent cinquante mille huit cent quatorze dirhams 66 CTS) TTC

Montant de la caution Provisoire en dhs : 40.000,00 Dhs (Quarante mille dirhams)

Lieu : date et heure de la séance d'ouverture des plis : Au siège communal de la collectivité territoriale Sidi M'hamed Akhdim en date du 14/06/2023 à 11 H : 30min du matin

le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de la régie et de finances de la collectivité territoriale Sidi M'hamed Akhdim gratuitement.

Il peut également être téléchargé à partir du site [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

LES CONCURRENTS PEUVENT :

- > Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la collectivité territoriale Sidi M'hamed Akhdim
- > Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- > Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- > Soit déposer leurs plis par voie électronique au Portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- > Les concurrents installés au Maroc doivent produire le certificat de qualification et de classification ou une copie conforme à l'original, conformément au tableau ci-dessous

Secteur	Qualification	Classe
J	J6	Classe 3

> Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 06 du règlement de la consultation.

N° 3496/PA

UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI  
EL JADIDA  
-PRÉSIDENCE-

**AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE  
N° 01/UCD/2023**

Le 13/06/2023 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Présidence de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale du projet : Etudes architecturales et suivi des travaux de construction du nouveau siège de l'Ecole Supérieur d'Éducation et de Formation -ESEF- au niveau de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées à El Jadida (1<sup>re</sup> tranche).

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du service des marchés de la présidence de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida, ou téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le budget prévisionnel maximum pour l'exécution des travaux à réaliser est de :

**6.955.200,00 DH HT (Six millions neuf cent cinquante-cinq mille deux cents dirhams HT)**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés pour le compte de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Les concurrents doivent envoyer leurs plis par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Une visite des lieux est prévue le 02/06/2023 à 10 heures. Le lieu de rencontre est la Présidence de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 9 du règlement de la consultation architectural.

N° 3499/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale  
Du préscolaire et des sports  
A.R.E.F. Marrakech - Safi  
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية والتكوين  
المهني والتعليم الأولي والرياضة  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
بمراكش - سافي  
الجهة الإقليمية بـرمانا

**AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX  
(Séance publique)**

Le 13/06/2023 à 10 Heures, il sera procédé dans « la Salle des réunions » de la direction provinciale du MENPS de Rhamna relevant de l'AREF Marrakech - Safi, à Hay Riad Benguérir, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix :

N° D'APPEL D'OFFRES	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATIONS COÛTS DES PRESTATIONS EN DHS TTC
14/06/2023 ENV	ACQUISITION DE MATÉRIELS D'ENSEIGNEMENT AU PROFIT DES SALLES DE CLASSE D'ENSEIGNEMENT INCLUSIVE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELÉVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE RHAMNA	2 500,00 Deux mille cinq cents dirhams	125 280,00 Cent Vingt-Cinq Mille Deux cent Quatre-vingts Dirhams

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Équipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 08, 09, 09 et 10 du règlement de consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur pli contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Équipements Et Patrimoine ;
  - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
  - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 ET 09 du règlement de consultation.

\* Les Prospectus techniques est exigé dans tous les appels/offres mentionnés ci-dessous et ils doivent être déposés au siège de la direction provinciale de Rhamna - site à : Hay Riad Benguérir avant le 12/06/2023 à 15:00 (date et heure limites pour le dépôt)

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics (La signature électronique est obligatoire).

N° 3497/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale  
Du préscolaire et des sports  
A.R.E.F. Marrakech - Safi  
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية والتكوين  
المهني والتعليم الأولي والرياضة  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
بمراكش - سافي  
الجهة الإقليمية بـرمانا

**AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX  
(Séance publique)**

Le 13/06/2023 à 10H00min, il sera procédé dans « la Salle des réunions » de la direction provinciale du MENPS de Rhamna relevant de l'AREF Marrakech - Safi, à Hay Riad Benguérir, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix :

N° D'APPEL D'OFFRES	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATIONS COÛTS DES PRESTATIONS EN DHS TTC
15/06/2023 ENV	ACQUISITION DE MOBILIER D'ENSEIGNEMENT AU PROFIT DES SALLES DE CLASSE D'ENSEIGNEMENT INCLUSIVE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELÉVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE RHAMNA	3 000,00 Trois Mille Dirhams	149 240,00 Cent Quarante-Neuf Mille Deux cent Quatre-vingts Dirhams

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Équipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 08, 09 et 10 du règlement de consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur pli contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Équipements Et Patrimoine ;
  - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
  - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08, 9 et 10 du règlement de consultation.

\* Les Prospectus techniques est exigé dans tous les appels/offres mentionnés ci-dessous et ils doivent être déposés au siège de la direction provinciale de Rhamna - site à : Hay Riad Benguérir avant le 12/06/2023 à 15:00 (date et heure limites pour le dépôt)

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics (La signature électronique est obligatoire).

N° 3498/PA



**FIDUCIAIRE BOUGAFER CONSEILS**  
CABINET FIDUCIAIRE  
TEL: 06 71 66 19 18/  
06 61 86 89 08

Aux termes d'un acte SSP en date de 10/04/2023 à SETTAT il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée AU dont les caractéristiques sont les suivantes:  
1- Dénomination: FANCY-NOUS SARL  
2- Siège social: QUARTIE DE LA GRANDE MOSQUE N09-2 EME ETG QUARTIE EL MELLAH SETTAT.  
3- Objet social: ESTHETICIEN-COIFFEUR POUR DAM OU POUR HOMMES 4- Durée : la société est constituée pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au R.C.  
5- Capital Social : 100 000,00 dhs divisé en 1000 parts social de 100 dhs chacune. Le capital social est entièrement libéré, soustraite ; 500 PARTS à Mlle FAROUQ BITSSAM ET 500 PARTS A Mlle LAM- SAAF AMAL.  
6- La Gérance : la société est gérée par Mlle FAROUQ BITSSAM pour une durée illimitée.  
7- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.  
8- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de de Settat et immatriculé au registre de commerce 7425- sous le 168/23./N° de dépôt : 11/05/2023.

N° 3503/PA

**SILICA TECHNOLOGIE**  
Constitution  
RC N°33033  
1- Au terme d'un acte SSP en date du 05/05/2023, il a été constitué une société SARL AU dont les caractéristiques suivantes :  
-Dénomination : SILICA TECHNOLOGIE  
-Objet Social : MARCHAND IMPORTATEUR VENDANT EN DEMI GROS (DES PRODUITS ET MATERIELS DESTINES A USAGE EXCLUSIVEMENT AGRICOLE ) - ENGRAIS OU AMENDEMENTS (MARCHAND D' ) EN DETAIL.  
-Siège social : BD AL MAGHREB AL ARABI IMM ZBAIRI 2EME ETG BP 98 AIN HARROUDA MOHAMMEDIA (M)  
-Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à :  
- Mr. MEKKI HOURY.... 1000 PARTS.  
- En totalité..... 1000 PARTS.  
-Durée : 99 ans.  
-GERANCE : Mr. MEKKI HOURY, gérant associé unique pour une durée illimitée, il aura seul la signature sociale unique.  
II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de 1ère instance de Mohammedia Le 17/05/2023 sous le N° 932. RC N° 1044 du registre chronologique.

**N° 3504/PA**  
**AMEDIC SANTE "S.A.R.L"**  
Constitution  
Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 21/04/2023. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes :  
DÉNOMINATION: AMEDIC SANTE "S.A.R.L"  
OBJET : fabrication et commercialisation de matières première de produits cosmétique.  
LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI IER ETG N°3 QUJH.  
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000parts de 100 DHS chacune.  
Mr CHAFIQ TAHRI... 500 PARTS  
Mlle FATIMA EZZAHRA TAHRI... 500 PARTS  
Soit un total de 1000 PARTS  
GERANCE : La société est gérée par Mlle FATIMA EZZAHRA TAHRI.  
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.  
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 11/05/2023  
R.C N° : 582577

**N° 3506/PA**  
**SOCIF "S.A.R.L AU"**  
Constitution  
Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 25/04/2023. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L AU dont les caractéristiques sont les suivantes :  
DÉNOMINATION: SOCIF "S.A.R.L AU"  
OBJET : installation de machines et d'équipement industriels.  
LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI IER ETG N°3 QUJH.  
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune.  
Mr LAHCEN OUACHA... 1000 PARTS  
Soit un total de 1000 PARTS

Pour extrait et mention  
N° 3505/PA  
**FUERTE SEAFOOD "S.A.R.LAU"**  
Constitution  
Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 10/04/2023. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L AU dont les caractéristiques sont les suivantes :  
DÉNOMINATION: FUERTE SEAFOOD "S.A.R.L AU"  
OBJET : congélation et surgélation de poissons de crustacés et de mollusques..  
LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI IER ETG N°3 QUJH.  
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune.  
Mr MOHAMMED SEDKI..... 1000 PARTS  
Soit un total de 1000 PARTS  
GERANCE : La société est gérée par Mr MOHAMMED SEDKI.  
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.  
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 11/05/2023  
R.C N° : 582579

Pour extrait et mention  
N° 3507/PA  
**ROYAUME DU MAROC**  
**UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI**  
-FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES-  
EL JADIDA  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° 01/FLSHJ/2023  
Le Mardi 11 Juillet 2023, à 10h, il sera procédé, au siège de la faculté des lettres et des sciences humaines d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres, sur offres de prix intitulé  
**ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU POUR LA FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES**

GERANCE : La société est gérée par Mr LAHCEN OUACHA.  
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.  
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 11/05/2023  
R.C N° : 582575

HUMAINES D'EL JADIDA.  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le présent appel d'offres est lancé en lot unique.  
Le cautionnement provisoire est fixé à TROIS MILLE DIRHAMS (3000,00 DH).  
L'estimation du coût des prestations établi par le maître d'ouvrage s'élève à Deux cent trente-quatre mille trois cent soixante-quatorze dirhams TTC (234 374.00 DHS TTC)  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux marchés publics de l'université Chouaib Doukkali El Jadida.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des affaires économiques de la faculté des lettres et des sciences humaines d'El Jadida.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics à l'adresse suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de consultation.  
Les échantillons seront remis au service des affaires économiques de la faculté des lettres et des sciences humaines d'El Jadida sise à avenue Jabrane Khalil Jabrane, El Jadida, au plus tard le jour ouvrable précédant la date fixée pour l'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres et ce avant 16h contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception.  
N° 3508/PA

المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية  
والتعليم الأول والثالثي

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION ORAA - TAFILAET  
PROVINCE D'ERRACHIDJA  
CERCLE DE RISSANI  
CAIDAT DE SIDI ALI

**AVIS MODIFICATIF DE L'AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS APPARU DANS LE JOURNAL LIBERATION N°9912 DU 05/05/2023**

LA DATE D'OUVERTURE DES PLS DE L' APPELS D'OFFRES OUVERTS N°1010/2023 ATIN POUR OBJET Travaux d'aménagement de l'Ecole Sébas Rouadi Centre à la commune Sébas Rouadi relevant de la Direction Provinciale Moslay Yacoub SERA REPORTE DU 29/05/2023 A 11H 00 MN AU 02/06/2023 A 11 H 00MN

**AVIS MODIFICATIF DE L'AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS APPARU DANS LE JOURNAL LIBERATION N°9916 DU 10/05/2023**

LA DATE D'OUVERTURE DES PLS DE L' APPELS D'OFFRES OUVERTS N°1407/2023ATIN POUR OBJET Etudes techniques et suivi des travaux de qualification de 11 unités scolaires relevant de la direction Provinciale Moslay Yacoub. SERA REPORTE DU 02/06/2023A 10H 00 MN AU 05/06/2023 A 11 H 00MN

N° 3502/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION ORAA - TAFILAET  
PROVINCE D'ERRACHIDJA  
CERCLE DE RISSANI  
CAIDAT DE SIDI ALI

**AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 04/1/23**

Le maître d'ouvrage porte à la connaissance du public la rectification dans l'avis de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 04/1/23 et la modification de la date de l'ouverture des plis, tels que publiés en page 20 du journal Libération N° 9929 du 13-14 mai 2023, et ce comme suit :

- La rectification d'une erreur constatée dans l'avis à savoir que l'objet est : « L'ELABORATION DES ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION du Bloc comprenant le Réfectoire et la cuisine de l'internet du lycée technique Khawarizmi et non l'ELABORATION DES ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE EL FIDA MERS SULTAN du Bloc comprenant le Réfectoire et la cuisine de l'internet du lycée technique Khawarizmi »
- Le report de la date de l'ouverture jusqu'au 07 juin 2023 à 10 heures au lieu du 06 juin 2023.

Les autres éléments de l'avis publié dans le numéro de Libération précité restent inchangés.

N° 3500/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION ORAA - TAFILAET  
PROVINCE D'ERRACHIDJA  
CERCLE DE RISSANI  
CAIDAT DE SIDI ALI

**COMMUNE DE SIDI ALI**

**Avis d'examen d'aptitude professionnelle pour l'Année 2023**

Le président de la Commune Territoriale SIDI ALI,

Avis qu'il sera organisé un examen d'aptitude professionnelle pour l'accès aux Grades suivants selon tableau ci - dessous.

Grade d'origine	Nouveau grade	Conditions de participations à l'examen	Côte	Date dépôt dossier de candidatures	Date et lieu d'examen
Rédacteur 3 <sup>grade</sup>	Rédacteur 2 <sup>grade</sup>	Six (06) ans de service dans le grade d'origine au moins à la date au 1er examen écrit	14%	07/06/2023	Le 10/06/2023 à partir de 09H au siège de la Commune de SIDI ALI
Adjoint Technique 2 <sup>grade</sup>	Adjoint Technique 1 <sup>er</sup> grade				

N° 3501/PA







**SOCIÉTÉ**  
- HILAL EXPRESS -  
• Dénomination : -HILAL EXPRESS-  
• Forme juridique : - SARL AU -  
• Objet: Chargeur de Monnaie, Transfert d'argent National et International et Services Divers.  
• Siège social: Magasin Commercial en Rd, Immeuble 2, N° LC7, Sidi Bernoussi - Casablanca.  
• Durée: 99 ans  
Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 parts sociales de 100 DHS chacune, réparties comme suit :  
• HILAL ABDELILAH: 1000 parts.  
• Gérance : HILAL ABDELILAH.  
• Dépôt légal est effectué auprès du tribunal de commerce à Casablanca en 15/05/2023 Sous le numéro de RC N° : 582925.

N° 3528/PA

**HAD FOOD**  
- SARL - Au CAPITAL DE 100.000,00 DH  
DISSOLUTION  
I) Aux termes du PV de l'AGE en date du 12/09/2022, les associés de la Société dite : - HAD FOOD- ont décidé de :  
• Prononcer la dissolution de la société à compter de ce jour. Et Nommer en qualité de liquidateur Mr. DANY AHMED.  
• Fixer le siège de la liquidation à et de correspondance à 12 Lot Projet Hassan II Zone 1 ESC 1 RD, Apt 11 HZM - Casablanca  
II) Le Dépôt Légal a été effectué au G.T.C de Casablanca le 17/10/2022 sous le N° 34185 du RC n°462553.

N° 3529/PA

**HAFSA MODE**  
- SARL AU - Au CAPITAL DE 100.000,00 DH  
DISSOLUTION  
I) Aux termes du PV de l'AGE en date du 25/04/2023, les associés de la Société dite : - HAFSA MODE- ont décidé de :  
• Prononcer la dissolution de la société à compter de ce jour. Et Nommer en qualité de liquidateur Mr. EL HARRAK Yousoef.  
• Fixer le siège de la liquidation à et de correspondance à 16, Rue Jilali Al Oualid, 5ème Etage, N° 18 - Casablanca.  
II) Le Dépôt Légal a été effectué au G.T.C de Casablanca le 10/05/2023 sous le N° 17288 du RC n°464935.

N° 3530/PA

**SRVC INFORMATIQUE**  
- SARL AU - Au CAPITAL DE 100.000,00 DH  
DISSOLUTION  
I) Aux termes du PV de l'AGE en date du 31/03/2023, les associés de la Société dite : -SRVC INFORMATIQUE- ont décidé de :  
• Prononcer la dissolution de la société à compter de ce jour. Et Nommer en qualité de liquidateur Mr. BOÛTALIB Yousoef.  
• Fixer le siège de la liquidation à et de correspondance à Résidences Majorelle GH03 Irm CJ ETG 02 Apt 09 Californie - Casablanca.  
II) Le Dépôt Légal a été effectué au G.T.C de Casablanca le 27/04/2023 sous le N° 15759 du RC n°482831.

N° 3531/PA

**MIROTEQ- SARLAU**  
79 LT ASSAKAN  
AL MORIH BD IBN ADRA  
EL MORRAKOCHI HM -  
CASABLANCA -  
CONSTITUTION  
Aux termes d'un acte SSP en date du 18/03/2023, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes:  
Dénomination : MIROTEQ -S.A.R.L.AU  
Forme Juridique : Société A Responsabilité Limitée d'associé unique  
Objet: TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS ET NEGOCIANT  
Siège Social : 79 LT ASSAKAN AL MORIH BD IBN ADRA EL MORRAKOCHI HM, CASABLANCA.  
DURÉE: 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.  
Capital Social : Fixée à 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 Parts Sociales de 100 DHS chacune : • 1000 Parts attribuées à.....Mr. REDA HOU MAJDI GERANCE : \* Mr. ABDEL LAH AIT BAHIDDOU est désigné Gérant unique de la Société.  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de CASABLANCA le 10/05/2023 Sous le N° 869290  
La Société est immatriculée au Registre de Commerce sous n° 582329

N° 3532/PA

**NARSEN- SARLAU**  
GROUP ATTAKADOU  
GH2-17 2ème ETAGE SIDI  
BERNOUSSI -  
CASABLANCA -  
CONSTITUTION  
Aux termes d'un acte SSP en date du 31/03/2023, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes:  
Dénomination : NARSEN -S.A.R.L.AU  
Forme Juridique : SARLAU  
Objet: ETUDE INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'INFRASTRUCTURE ENERGIEQUE  
Siège Social : GROUP ATTAKADOU GH2-17 2ème ETAGE SIDI BERNOUSSI, CASABLANCA.  
DURÉE: 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.  
Capital Social : Fixée à 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 Parts Sociales de 100 DHS chacune : • 1000 Parts attribuées à ... Mr. OMAR KHLIFI GERANCE : \* Mr. OMAR KHLIFI est désigné Gérant unique de la Société.  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de CASABLANCA le 10/05/2023 Sous le N° 869291  
La Société est immatriculée au Registre de Commerce sous n° 582333

N° 3533/PA

-NADOR DES COMPTES-  
R.C NADOR N° 16859  
I/ Aux termes de ses décisions en date du 26/04/2023 l'associé unique de la Sté - FTOURAND MORE - SARL D'AU au capital de 549.000,00 DH dont le Siège social était fixé à ANGLE AV HASSAN I ET RUE SUISSE IMMEUBLE RIF LAARY CHEIKH NADOR. A décidé: -D'accepter la Démission de Mr. EL AZZOUZI ALI de la dite société.

-De nommer MADAME EL AZOUZI YAMINA, en qualité de gérante non associée pour une durée de 2 ans.  
-De modifier en conséquence des présentes l'article 14 des statuts.  
III/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Première Instance de Nador, le 11/05/2023 sous le N° 5811. POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 3534/PA

-NADOR DES COMPTES-  
R.C NADOR N° 16859  
I/ Aux termes de ses décisions en date du 26/04/2023 l'associé unique de la Sté - GURUGU FOODS - SARL D'AU au capital de 100.000,00 DH dont le Siège social était fixé à HAY AL MATAR ILO 36 BS IMMEUBLE N° 60 A REZ DE CHAUSSEE, NADOR. A décidé: -D'accepter la Démission de Mr. EL AZZOUZI ALI de la dite société.  
-De nommer MADAME EL AZOUZI YAMINA, en qualité de gérante non associée pour une durée de 2 ans.  
-De modifier en conséquence des présentes l'article 14 des statuts.  
III/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Première Instance de Nador, le 11/05/2023 sous le N° 5810. POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 3535/PA

-NADOR DES COMPTES-  
R.C NADOR N° 16859  
I/ Aux termes de ses décisions en date du 26/04/2023 l'associé unique de la Sté - MARCHICATERING - SARL D'AU au capital de 100.000,00 DH dont le Siège social était fixé à AVENUE SUEZ IMMEUBLE ACHIFAA LAARY CHEIKH REZ DE CHAUSSEE, NADOR. A décidé: -D'accepter la Démission de Mr. EL AZZOUZI ALI de la dite société.  
-De nommer MADAME EL AZOUZI YAMINA, en qualité de gérante non associée pour une durée de 2 ans.  
-De modifier en conséquence des présentes l'article 14 des statuts.  
III/ Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Première Instance de Nador, le 11/05/2023 sous le N° 5809. POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 3536/PA

CONSTITUTION  
Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes:  
Dénomination: STE Restaurant PALACE IMZOURIN S.A.R.L.  
Objet: • RESTAURATEUR A PRIX FIXE.  
• EXPLOITANT UN MILK-BAR OCCUPANT MOINS DE CINQ PERSONNES.  
• TRAITEUR.  
Gérance: Mr. TAOURIT MOHAMMED (C.I.N.: 5554533), MAROCAINE, DOUAR IMAJOUEN COMMUNE AIT YOUSSEF OUALI AI Hooeima, Date Naissance: 25/03/1984  
Capital: 100.000,00 DH  
Capital Social  
Mr. TAOURIT MOHAMMED ... 250 PARTS.  
Mr. TAOURIT BRAHIM ... 250 PARTS.  
Mr. TAOURIT RACHID

... 250 PARTS.  
Mr. EL MAHSAANI ILLASS ... 250 PARTS.  
Soit au total mille PARTS 1000 parts  
Durée: 99 ans.  
Siège Social: RUE RABAT IMZOURIN, AI Hooeima.  
Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hooeima, l'immatriculation au RC a été faite le 04/05/2023 sous le n°395.

N° 3537/PA

CONSTITUTION  
Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société SARL AU ayant les caractéristiques suivantes:  
Dénomination: STE NOR TORIA GROUP SARLAU  
Objet : • MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION.  
• COMMERCE ET DISTRIBUTION D'HABILLEMENTS  
Gérance : -Mr. BOUABELLAH MOAD De Nationalité Marocaine Né le 15/01/2002 CIN N° R370747 Demeurant à 01 RUE FES AL HAY JADID AL HOCEIMA.  
Capital : 20.000,00 DH  
Capital Social : Mr. BOUABELLAH MOAD : 200 PARTS.  
Soit au total mille PARTS 1000 parts  
Durée : 99 ans.  
Siège Social : 125 RUE HAJRAT NEKOR ALHOCEIMA.  
Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hooeima, l'immatriculation au RC a été faite le 15/05/2023 sous le n°423.

N° 3538/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU,  
DIRECTION  
DES SYSTEMES  
D'INFORMATION  
ET DU NUMERIQUE  
APPEL D'OFFRES  
OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 06/2023-D6IN  
Le Mardi 13 Juin 2023 à 10h00 il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique du Ministère de l'Équipement et de l'Eau Avenue Maa Al Aynayne- Rabat- Agdal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour objet :  
Acquisition d'une solution de filtrage et sécurité web - Matériels et logiciels -  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Infor-

mation et du Numérique du Ministère de l'Équipement et de l'Eau Avenue Maa Al Aynayne- Rabat- Agdal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à :  
- (Quarante mille Dirhams) 40 000,00 Dirhams  
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million six cent mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (1 600 000,00DH TTC);  
Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique du Ministère de l'Équipement et de l'Eau, Avenue Maa Al Aynayne Rabat - Agdal avant le ... à ... contre un accusé de réception.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31,34,37 et 148 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique du Ministère de l'Équipement et de l'Eau, Avenue Maa Al Aynayne- Rabat- Agdal;  
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique du Ministère de l'Équipement et de l'Eau, Avenue Maa Al Aynayne- Rabat- Agdal;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 1982-21 du 9 jourmada 1443 (14 septembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent, transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 3539/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE ZAGORA  
CERCLE DE AGOZ  
CAIDAT DE TANSIFFTE  
COMMUNE  
DE TANSIFFTE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N°1/2023  
(Séance Publique)  
Le mercredi 14 juin 2023 à 10 heures, Il Sera Procédé au Bureau de Monsieur le Président de la Commune Territoriale de tansiffte à l'ouverture des Plis Relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert N°.../2023, concernant : L'EXPLOITATION PROVISOIRE DES SERVICES DU SOUK HEBDOMADAIRE DE LA COMMUNE TERRITORIALE TANSIFFTE. Pour une Période d'une Année.  
Les Dossiers d'Appel d'Offres Peuvent Etre Retirés au Bureau d'Ordre de la Commune Territoriale ou de le Télécharger du Portail des Marchés Publics. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

\* L'estimation de la base de l'exploitation provisoire des services du souk hebdomadaire de la Commune territoriale tansiffte est fixé à 300.000,00 Dirhams (trois Cent Mille dirhams).  
\* Le Cautionnement Provisoire est Fixé à la Somme de 10.000,00 Dirhams (Dix Mille dirhams)

\* Le Contenu, la Prestation ainsi que le Dépôt des Dossiers des Concurrents Doivent Etre Conformés aux Dispositions des Articles 27-28- 29 et 31 du Décret N° 2-12-349 du 08 jourmada 1443( 20 Mars 2013 ) relatif aux Marchés Publics, tel qu'il a été complété et modifié. Les Concurrents Peuvent :  
- Soit Déposer contre Récépissé leurs Plis au Bureau d'Ordre de la Commune Territoriale Tansiffte.  
- Soit les Envoyer par Courrier Recommandé avec Accusé de Réception au Nom de Monsieur Le Président de la Commune.  
- Soit les Remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au Début de la Séance et Avant l'Ouverture des Plis.  
- Soit les déposer par Voie Electronique dans le Portail des Marchés Publics  
Les Pièces à Fournir sont Celles Prévués par l'Article 25 du Décret N° 2-12-349, précité.

N° 3540/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SIDI IFNI  
COMMUNE DE TIGHIRT

**AVIS RECTIFICATIF**

De l'avis d'appels d'offres ouverts n° :

01/2023/BC/TIGHIRT 02/2023/BC/TIGHIRT 03/2023/BC/TIGHIRT ET 04/2023/BC/TIGHIRT

Publié au journal libération N° 9919 du 13-14 mai 2023

Les d'appels d'offres ouverts concernés par la production la copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification valable délivré par le ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau sont :  
Les appels d'offres ouverts n° 01/2023/BC/TIGHIRT et n° 02/2023/BC/TIGHIRT.

N° 3541/PA

# Sport

## L'Inter Milan ramène l'Italie en finale de Ligue des champions



**L'**Inter Milan, dernier club italien à avoir conquis la Ligue des champions en 2010, a de nouveau battu l'AC Milan (1-0), après le 2-0 de l'aller, pour ramener en finale le pays du calcio.

Rafael Leao, sur qui comptait les Rossoneri pour renverser la situation, a peine à trouver de l'espace face à des Nerazzurri compacts et disciplinés. Et Lautaro Martínez a frappé (74e) pour éteindre leurs derniers espoirs dans un match fermé et haché.

L'Inter Milan sera évidemment l'outsider à Istanbul, le 10 juin, contre l'inoxydable Real Madrid aux 14 sacrés (le record) ou l'affamé Manchester City en quête d'une première couronne.

Mais les Nerazzurri, qui n'espéraient pas un tel parcours après avoir hérité en phase de poules du Bayern Munich et du FC Barcelone, essaieront d'y faire valoir leur caractère, qui a suffi contre les Rossoneri.

Comme contre le FC Porto (1-0, 0-0) en huitième puis Benfica (2-0, 3-3) en quarts, l'Inter Milan a su gérer l'avantage de l'aller pour continuer à courir vers un possible quatrième sacre après ceux de 1964, 1965 et 2010.

S'ils n'avaient pas les armes pour priver Naples du scudetto, les Nerazzurri peuvent finir la saison avec trois titres puisqu'ils joueront aussi la finale de la Coupe d'Italie le 24 mai, contre la Fiorentina, après avoir déjà

gagné la Supercoupe d'Italie en janvier, contre l'AC Milan (3-0).

Contre Milan, ils prennent une belle revanche après avoir chuté contre les Rossoneri en C1 lors de leurs deux précédentes confrontations, en 2003 et 2005.

Un an après leur titre de champions d'Italie, Olivier Giroud, très discret, et ses partenaires terminent eux la saison le moral en berne, battus déjà quatre fois par l'Inter en autant de matches en 2023.

"L'inter a mérité sur les deux matches, mais notre parcours a été fantastique" en C1, a préféré retenir l'ex-légende du grand Milan, Paolo Maldini, aujourd'hui dirigeant du club.

Le retour tellement attendu de Rafael Leao n'aura donc pas suffi à faire dérailler une Inter en pleine confiance, qui reste sur huit victoires consécutives. Le Portugais a longtemps cherché sa place, commençant par perdre un ballon et redescendant bas, même s'il a failli débloquer le match sur l'une de ses rares accélérations, conclue par un tir à côté (38e).

Ce fut sans doute la meilleure occasion des Rossoneri avec celle manquée par Brahim Diaz, qui a frappé bien trop mollement sur un centre en retrait de Sandro Tonali, permettant à André Onana de se coucher tranquillement (11e).

L'Inter, en place, a été globalement attentiste, bien décidée à

"gérer" contrairement à ce qu'annonçait la veille son entraîneur Simone Inzaghi.

Dans ce match engagé, Clément Turpin fut longtemps le Français le plus en vue sur le terrain, avec pas moins de 22 fautes sifflées lors d'une première période hachée où le jeu n'a jamais pris de vitesse.

Le gardien des Bleus Mike Maignan, lui, a fait de la concurrence en sortant un nouvel arrêt miracle sur une déviation de la tête d'Edin Dzeko juste avant la pause (41e), alors que l'Inter était enfin entreprenante.

Même match fermé et même impuissance des attaquants milanais en seconde période.

Une impuissance qui est devenue de la frustration quand l'Inter Milan a plié le match grâce à la frappe tendue au premier poteau de Lautaro Martínez que Mike Maignan n'a pu qu'effleurer (74e).

"On a fait un grand travail. Si tu as un groupe uni, que tout le monde va dans la même direction, tout est plus facile", s'est réjoui le "Toro" argentin.

Martinez peut rêver de soulever la Ligue des champions quelques mois après avoir conquis la Coupe du monde. Maignan et Milan vont eux devoir cravacher pour aller chercher la quatrième place en championnat, pour espérer retrouver la C1 la saison prochaine.

### Billets JO de Paris-2024

## Des prix inférieurs aux autres éditions

**L**a ministre des Sports et des JO, Amélie Oudéa-Castéra, a affirmé mardi à l'Assemblée nationale que les prix des billets des JO de Paris-2024 sont "inférieurs" à ceux des éditions précédentes alors que la deuxième phase de vente est en cours.

Interpellée sur les tarifs des billets par plusieurs députés, notamment le président de la commission des Finances, le député Eric Coquerel (La France insoumise), Amélie Oudéa-Castéra a expliqué qu'il s'agit de "moments d'exception, avec des athlètes d'exception, qui se disputent le Gral le plus important (...).

Une deuxième phase de vente est en cours, durant laquelle 1,5 mil-

lion de billets sont proposés, et elle crée de nouveau des mécontents et des frustrations, comme lors de la première phase.

"J'entends parler de prix à 2.700 euros pour la cérémonie d'ouverture, de prix à 700 euros l'athlétisme donc je suis un peu inquiet sur les tarifs annoncés", a lancé M. Coquerel lors d'une audition dédiée au budget du sport.

Amélie Oudéa-Castéra a assuré que le comité d'organisation de même que l'Etat et les collectivités hôtes étaient attachés à "l'impératif d'accessibilité" des JO. Et elle a rappelé le million de billets à 24 euros (dont la moitié est réservée à la billetterie populaire achetée par l'Etat

et aux collectivités).

"On a 10% de la masse des billets qui sont supérieurs à 200 euros (...). Ces prix sont totalement dans la lignée des tarifications lors des précédentes éditions des Jeux et donc (...) compte tenu de l'inflation, les prix sont inférieurs à ceux des éditions précédentes", a-t-elle assuré.

S'agissant de la cérémonie d'ouverture, dont 100.000 places sont payantes, sur les quais bas de la Seine, les tickets sont en ce moment affichés à 2.700 euros, les tarifs les plus bas à 90 euros sont partis en premier.

"On aura surtout par centaines de milliers des personnes qui vont



gratuitement assister à cette cérémonie d'ouverture", a-t-elle dit. "Ce n'est que sur les quais bas que les billets sont payants à hauteur de 100.000 personnes. Pour tout le reste, la jauge va être affinée, elle

sera autour de 400.000, tout cela sera confirmé dans les tout prochains jours", a-t-elle dit.

Initialement, une jauge de 600.000 personnes, dont les 100.000 payants, avait été annoncée.

# Jonas Kokou Komlan : L'Afrique doit s'unir derrière le Maroc autour de la candidature tripartite pour l'organisation du Mondial FIFA 2030



Le sélectionneur adjoint des Éperviers du Togo, Jonas Kokou Komlan a déclaré que l'Afrique "doit faire bloc" autour de la candidature tripartite du Maroc pour l'organisation de la Coupe du monde 2030.

"L'Afrique doit s'unir derrière le Maroc qui va représenter tout le continent", a déclaré à la MAP Jonas Kokou Komlan, le sélectionneur adjoint du Togo au sujet de la candidature conjointe du Maroc avec le Portugal et l'Espagne pour l'organisation de la Coupe du monde 2030.

"Le Maroc dispose d'infrastructures d'envergure, que ce soit des hôtels de hauts standings, des stades qui répondent aux normes FIFA. Preuve en est, beaucoup de pays africains sollicitent le Maroc pour les matchs de quali-

fication pour la Coupe d'Afrique et la Coupe du monde. Sur le plan infrastructurel et sur le plan technique, le Maroc est capable d'abriter la plus prestigieuse des compétitions sportives au monde, la Coupe du monde", a confié à la MAP le vainqueur de la CAN U17 avec le Mali en 2017 au Gabon.

L'adjoint du Portugais, Paulo Duarte, estime que les derniers résultats positifs du football marocain en l'occurrence sa dernière qualification pour les demi-finales de la Coupe du monde 2022, une première pour un pays africain lui donnent une certaine légitimité pour organiser une Coupe du monde.

"Le Maroc est arrivé en demi-finale, une première pour une sélection africaine, une véritable prouesse qui prouve désormais que le Maroc est un grand pays de football. Le Royaume a

un potentiel énorme qu'on doit quantifier, qu'on doit protéger et apprivoiser", a-t-il ajouté.

En outre, le technicien togolais, Espoir Assogbavi, ancien secrétaire général de la Fédération togolaise de football (FTF) est également admiratif des progrès réalisés par le football marocain ces dernières années.

"Tout d'abord, le Maroc est aujourd'hui une grande puissance économique dans notre continent qui travaille beaucoup en ce qui concerne les infrastructures, la formation, la gouvernance administrative, donc le Maroc est un pays qui réunit aujourd'hui à mon avis les conditions pour un meilleur développement du football, la preuve c'est que l'équipe du Maroc a été demi-finaliste de la dernière Coupe du monde", a déclaré le dirigeant togolais à la MAP.

Ce dernier est très optimiste par rapport à la candidature tripartite du Maroc pour l'organisation de la Coupe du monde 2030.

"Le Maroc est l'une des fédérations les plus performantes sur notre continent au point de vue de la formation, des infrastructures, de la gouvernance financière et tout, donc je crois que le Royaume réunit les conditions pour décrocher l'organisation de la Coupe du monde 2030 dans le cadre de sa candidature tripartite avec le Portugal et l'Espagne", a précisé celui qui officie pour la CAF depuis près de deux décennies en tant que commissaire au match. Il pense que le Togo doit s'inspirer du modèle marocain en matière de développement du football.

"Notre pays, le Togo qui amorce un tournant décisif dans sa marche vers la professionnalisation de son football doit s'inspirer de la politique sportive du

Maroc implémentée par SM le Roi Mohammed VI. Que ce soit au niveau de la formation des jeunes, ou du développement des infrastructures", a-t-il conclu.

Après plusieurs échecs (1994, 1998, 2006, 2010, 2026), le Maroc a désormais le vent en poupe pour abriter la Coupe du monde 2030 dans une organisation partagée entre les deux rives de la méditerranée et entre deux continents, avec l'Espagne et le Portugal. Le 6 avril dernier, le président de la CAF, le sud-africain Patrice Motsepe a loué la candidature marocaine à l'organisation de la Coupe du monde 2030, affirmant qu'elle représente la candidature de tout le continent africain. La candidature méditerranéenne devra affronter le quart sud-américain composé de l'Argentine, de l'Uruguay, du Chili et du Paraguay. Le verdict final sera annoncé par la FIFA en 2024.

## Formation des entraîneurs

Les travaux du premier module de la session spéciale A CAF (Confédération Africaine de Football) ont pris fin récemment à Salé. Cette session, organisée depuis le 8 mai au Complexe Mohammed VI de Football, a réuni vingt-trois entraîneurs de différentes nationalités, dont treize anciens internationaux marocains.

Elle s'inscrit dans le cadre des actions de soutien technique offertes et encadrées par la Direction technique Nationale (DTN) aux associations partenaires de la Fédération Royale Marocaine de Football sous l'égide de la CAF.

Les entraîneurs bénéficiaires de la formation qui sont à la tête d'une équipe professionnelle ou d'une équipe nationale locale ou des jeunes, sont des lauréats de la dernière B FAST TRACK réservée aux anciens internationaux outre les techniciens de Zambie, du Libéria, du Tchad, du Burkina Faso, de l'Éthiopie et du Sénégal.

## Championnat arabe de Futsal

### Le Maroc dans le groupe B avec les Comores, le Koweït et le Liban

La sélection nationale marocaine de futsal a été versée dans le groupe B des 7<sup>es</sup> Championnats arabes de futsal, aux côtés des Comores, du Koweït et du Liban.

Selon le tirage au sort, qui s'est déroulé mardi à Djeddah, le groupe A de ces Championnats organisés sous l'égide de l'Union des associations arabes de football (UAF) et la Fédération saoudienne du 6 au 16 juin prochain, comprend les sélections saoudienne, algérienne, libyenne et soudanaise.

Quant au groupe C, il se compose de l'Égypte, de la Mauritanie, de la Palestine et de l'Irak.

Les Nationaux sont doubles tenants du titre de la compétition (2021 et 2022).



## L'EN de futsal en stage de préparation à Maâmora

La sélection marocaine de futsal a entamé lundi un stage de préparation qui se poursuivra jusqu'au 19 mai au Complexe Mohammed VI de football à Maâmora, indique la Fédération royale marocaine de football (FRMF).

Ce rassemblement s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la sélection marocaine pour la Coupe arabe, prévue en juin prochain en Arabie Saoudite, pré-

cise la même source.

A cet effet, l'entraîneur national, Hicham Dguig a convoqué 18 joueurs:

Youssef Jaouad (Chabab Mohammedia), Othmane Boumzou (Chabab Mohammedia), Driss Raïs Fenni (Chabab Mohammedia), Saad Knia (Chabab Mohammedia), Anas Dhani (Chabab Mohammedia), Mohamed Nasir (Chabab Mohammedia), Reda El Khayari (Loukous Ksar El Kébir), Sou-

fiane Lahlioui (Dina Kénitra), Othmane El Idrissi (Loukous Ksar El Kébir), Anas Taïbi (AS Faucon Agadir), Khalid Kourai (Loukous Ksar El Kébir), Anas El Bakkali (Dina Kénitra), Amine El Hiss (Dina Kénitra), Ismail Amzal (AS Faucon Agadir), Abdelkerim Anbia (AS Faucon Agadir), Mohammed Chridou (Khabzat Oussouf Kénitra), Mohammed Kamal (Fath Settart) et Yassine Salhi (Association Martil).

## Distinction de la sélection marocaine aux championnats du monde de judo

La sélection marocaine de judo a signé une participation remarquable lors des championnats du monde, qui se sont déroulés du 07 au 14 mai à Doha.

Conduits par Chafik El Kettani, président de la Fédération Royale Marocaine de Judo et Arts Martiaux Assimilés (FRMJAMA), les judokas marocains ont fait «une bonne prestation lors de ces compétitions mondiales et se sont distingués par leur farouche combativité et un niveau technique excellent», indique la FRMJAMA dans un communiqué.

Selon la même source, l'équipe marocaine a réalisé un exploit sans précédent, en obtenant la 5<sup>e</sup> place au championnat du monde par équipes mixtes.

Les judokas marocains ont débuté ce championnat par équipes en battant la Grèce (4 à 0), avant de prendre le meilleur au second tour sur l'Autriche (4 à 3). En quart de final, l'équipe marocaine a perdu contre l'Allemagne (4-0).

Lors des repêchages, les nationaux se sont imposés face à l'équipe roumaine par 4 victoires à 2, se qualifiant ainsi pour le 2<sup>e</sup> tour des repêchages pour la médaille de bronze contre l'équipe hollandaise. Les judokas nationaux se sont inclinés (3 à 0).

En obtenant la 5<sup>e</sup> place lors de ces championnats, l'équipe marocaine a réalisé la meilleure performance dans l'histoire du judo arabe et africain, se félicite la FRMJAMA.



La première place du concours a été enlevée par le Japon, devant la France. La 3<sup>e</sup> place a été occupée par l'Allemagne et les Pays-bas, alors que la 5<sup>e</sup> place est revenue au Maroc et à la Géorgie.

## Comment le changement climatique menace l'agriculture

De la Corne de l'Afrique aux Pyrénées-Orientales en France, la sécheresse et les vagues de chaleur font souffrir hommes, bêtes et plantes, dès aujourd'hui: le bouleversement du climat accentue les menaces sur les rendements agricoles mondiaux, jusque dans les zones tempérées autrefois épargnées.

Aucun continent n'est à l'abri et la menace est sérieuse. La sécheresse a déjà contribué à la disparition d'une civilisation, comme l'a récemment montré une étude publiée dans Nature sur le déclin de l'empire hittite d'Anatolie à la fin du 12e siècle avant notre ère.

Le réchauffement climatique multiplie les sécheresses et leur durée, dont celle record qui sévit dans la Corne de l'Afrique, où la hausse des températures a tué des millions de têtes de bétail et où 22 millions de personnes sont menacées par la faim, selon l'ONU.

Au total, plus de 3 milliards de personnes vivent déjà dans un environnement "très vulnérable" au changement climatique.

Ce changement conduit à une augmentation des événements de précipitations extrêmes, avec des conséquences dévastatrices: destruction des cultures, impossibilité des semis ou

des récoltes, aggravation de l'érosion des sols dont les couches fertiles supérieures sont emportées par les flots. Des phénomènes constatés ces dernières années au Pakistan ou en Australie.

S'y ajoutent les phénomènes climatiques océaniques El Niño et La Niña, récurrents mais irréguliers, qui accentuent la sécheresse en Indonésie, premier producteur mondial d'huile de palme ou en Argentine (gros exportateur de maïs et de soja), affectent la mousson en Inde, vitale pour le pays le plus peuplé du monde, ou encore favorisent l'activité cyclonique.

"Si l'eau vient à manquer au moment de la germination - ou croissance des plantes - ou juste avant la floraison, cela aura un impact majeur sur la production de céréales", souligne Thierry Caquet, directeur scientifique Environnement de l'institut français de recherche Inrae, qui travaille sur l'adaptation au changement climatique de l'agriculture.

"Une température élevée, avec ou sans eau, va favoriser un phénomène d'échaudage, c'est-à-dire un arrêt du remplissage du grain", ajoute-t-il.

Schématiquement, explique-t-il, l'eau aura un impact sur la quantité des



épis - et donc du volume de la récolte - et la température sur sa qualité - taux de remplissage du grain.

Le manque d'eau entraîne aussi un déficit du fourrage, des pâturages de montagne aux champs de luzerne - les agriculteurs catalans ont renoncé à en semer en avril alors que l'Espagne subit une sécheresse historique.

L'assèchement de points d'eau et le manque d'herbe déciment réguliè-

ment les troupeaux des éleveurs au Sahel ou dans la Corne de l'Afrique. Même dans les zones tempérées, le rendement des races laitières diminue par forte chaleur.

"Les ruminants, dont l'intérieur de la panse chauffé pendant la fermentation, y sont particulièrement sensibles. Un pic de chaleur à 40°C peut tuer une vache", explique Thierry Caquet.

Dans le monde, 60% de l'alimen-

tation mondiale est fournie par l'agriculture pluviale (non irriguée), le restant venant de l'agriculture irriguée.

Avec le réchauffement climatique, la demande d'irrigation augmente: les cultures ont besoin de plus d'eau car elles en perdent davantage par évapotranspiration. A fortiori pour le maraîchage: une tomate ou un melon sont constitués à 90% d'eau.

La perte de rendement agricole due à la sécheresse est estimée à 25% entre 1961 et 2006, selon le Giec (février 2022). D'ici 2071-2100, si la planète se réchauffe d'1,5 à 2°C, cette perte liée à la sécheresse augmentera de 9 à 12% pour le blé et de plus de 18% pour le riz, par rapport à la période 1961-2016.

Les solutions existent: fin de l'artificialisation des terres, gestion améliorée et durable des forêts, préservation des écosystèmes à forte capacité de stockage de carbone comme les tourbières, développement de l'agro-écologie. Mais le Giec met aussi en garde contre la "maladaptation", soulignant par exemple que "la surextraction" de l'eau, que l'on cherche à stocker pour irriguer des zones arides, peut "entraîner l'épuisement des eaux souterraines", ce qui aura des effets déléteres à moyen terme.

### Recettes

#### Batbout farci à la viande hachée



##### Ingrédients :

250 g de viande hachée  
1 oignon  
Cannelle  
Persil  
Sel, poivre noir  
1 poignée de fromage râpé  
1 poignée d'olives vertes coupées  
finement  
1 oeuf dur

##### Préparation :

Faire chauffer l'huile dans une poêle. Faire revenir l'oignon haché quelques secondes.

Ajouter la viande hachée et laisser cuire en la détachant avec une fourchette. Saler, poivrer et ajouter une pincée de cannelle et continuer la cuisson.

En fin de cuisson, ajouter le persil ainsi qu'une poignée de fromage râpé.

Laisser tiédir et ajouter les olives vertes ainsi que l'oeuf dur écrasé.

Badigeonner le fond des batbouts de moutarde et farcir de mélange de viande hachée.

On peut ajouter de la laitue ainsi qu'une rondelle de tomate.

## A Ostende, l'apprentissage de la cohabitation avec les phoques

"Quand les phoques viennent sur la plage, c'est pour se reposer..." A Ostende, face à la mer du Nord, Inge de Bruycker, fondatrice de l'Association North Seal Team, arpente la plage avec une obsession: surveiller le comportement des promeneurs, peu habitués à la présence de ces mammifères marins.

Depuis la pandémie de Covid-19, il n'est pas rare de tomber nez à nez avec des phoques sur la côte belge. Rassurés par le calme et la faible présence humaine pendant le premier confinement, en 2020, ils ont en effet pris leurs habitudes sur les plages du plat pays.

Une dizaine de personnes maintenues à distance par des cordes observent, émerveillées, deux d'entre eux se prélasser sur la plage.

Ici, les chiens doivent être tenus en laisse, rappellent des bénévoles en veste orange fluo, qui surveillent les promeneurs.

"On se relaie toute la journée de sept heures du matin à dix, onze heures le soir", raconte Inge de Bruycker, n'hésitant pas à s'interrompre pour aller réprimander des passants trop bruyants.

La pandémie passée, le retour des promeneurs a montré que la cohabitation n'était pas toujours une évidence. "Des phoques ont mordu des chiens, des chiens ont mordu des phoques... on ne veut pas que cela arrive à des gens, surtout pas à des enfants", résume Inge de Bruycker.

Créée peu après le premier confinement, North Seal Team a négocié avec la commune pour établir des zones réservées aux phoques et a établi des règles: trente mètres de distance minimum avec les animaux. Et une règle d'or: interdiction de leur donner à manger ou à boire.

"Au début de leur vie, les chiots - le nom donné aux bébés phoques - doivent rester quelques jours sur la plage jusqu'à ce qu'ils aient faim. Si on leur donne à manger, ils n'iront pas dans la mer et n'apprendront pas à chasser", explique Kelle Moreau, biologiste marin et porte-parole de l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique.

Depuis la pandémie, "les phoques se sont habitués à venir se reposer sur ces plages et les gens sont généralement heureux lorsqu'ils les voient, ils veulent

les caresser, prendre des selfies...", raconte l'expert.

Certains, pensant - à tort - que les animaux sont échoyés, tentent même de les remettre à l'eau.

"Mais ce sont des animaux sauvages!", rappelle-t-il.

S'ils sont difficiles à répertorier, Kelle Moreau estime que la population des phoques près des côtes belges - appartenant à deux espèces: les phoques gris et les phoques communs - oscille désormais entre 100 et 200 individus.

A une vingtaine de kilomètres d'Ostende, le Sea Life Center de Blankenberge accueille les phoques blessés.

Depuis la création de la North Seal Team, le centre reçoit de plus en plus d'appels de bénévoles de l'association et de promeneurs avertis, qui communiquent via des groupes WhatsApp.

